

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2549

23 novembre 2010

SOMMAIRE

Anustar S.A	Com.Telecom S.A
APV (Gebomsa) S.à r.l122306	
APV (Gebomsa) S.à r.l122307	122335
Argos Capital S.A	CVI GVF Luxembourg Twenty-Five S. à r.l.
Avolon Holding Corporation (Luxembourg) II S.à r.l	Darmazel S.A
AZ Electronic Materials Group S.à r.l 122307	Dibelco International S.A122335
Balderton Capital IV L1 S.à r.l122341	DIH/HMD Investco S.à r.l122335
Balderton Capital IV L2 S.à r.l122345	Dotto Holding S.A
Balderton Capital IV Lux 1, S.à r.l 122341	Enogems S.A
Balderton Capital IV Lux 2, S.à r.l 122345	Enosis Holding S.A
Batitec S.à.r.l	Europerlite B.V
Bellux 2008 S.à r.l	Europerlite B.V
Belron Luxembourg S.à r.l122307	Europerlite B.V
Bimbo Hungria Zrt. Luxembourg Branch	Euro-Silikon S.à r.l
122307	EURO SPEED Holding S.A122340
Binola S.A	EURO SPEED Holding S.A122341
Boucherie Charcuterie Paul Haag S.à r.l.	EURO SPEED Holding S.A122345
122308	Fabergé S.à r.l
Capital-One Media S.A122334	Fancy S.A122348
Cedobar 2 S.à r.l	Forza-One S.ASPF
Cedobar 3 S.à r.l	Hurran Holding122352
Celite B.V	Icopal Equity S.à r.l122352
CF-Infoconsult S.à r.l	Invesco CE Fund122349
Chauffage-Sanitaire Schmidt S.à r.l 122341	IP Network International S.A122351
Commandite Financière S.A	Iso-Green
Compagnie de Construction Collinaire	IT Professionals122352
S.A122335	LuxCo 129 S.à r.l122306
Compagnie Financière d'Echternach S.A122308	Pergam Properties 2 S.C.A122306



LuxCo 129 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 155.768.

Lors du transfert de parts effectué en date du 12 octobre 2010, l'associé unique TMF CORPORATE SERVICES S.A., avec siège social au 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, a transféré la totalité de ses 500 parts sociales à la société SMF Europe Holdings S.à r.l., avec siège social au 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg.

Dès lors, la société SMF Europe Holdings S.à r.l. devient l'associé unique et détient la totalité des 500 parts sociales de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2010.

Pour la société

TMF CORPORATION SERVICES S.A.

Signatures

Gérant

Référence de publication: 2010139590/19.

(100158560) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

Pergam Properties 2 S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 148.104.

Extrait de la résolution prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 25 juin 2010

- La cooptation de Monsieur Fabio GASPERONI, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg en tant que membre du Conseil de Surveillance en remplacement de Monsieur Julien BELLONY démissionnaire, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2015.

Fait à Luxembourg, le 25 juin 2010.

Certifié sincère et conforme

Pour PERGAM PROPERTIES 2 S.C.A.

Signatures

Référence de publication: 2010139611/15.

(100158441) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

Anustar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 115.231.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010139650/10.

(100159497) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2010.

APV (Gebomsa) S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Saine Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 111.269.

Les comptes annuels au 31 mars 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Antoine Clauzel

Liquidateur

Référence de publication: 2010139651/11.

(100159722) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2010.



APV (Gebomsa) S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Saine Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 111.269.

Les comptes annuels au 31 mars 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Antoine Clauzel Liquidateur

Référence de publication: 2010139652/11.

(100159723) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2010.

AZ Electronic Materials Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 100.000,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle. R.C.S. Luxembourg B 125.565.

RECTIFICATIF

Les comptes consolidés révisés au 31/12/2009 qui annulent et remplacent les comptes consolidés au 31/12/2009 précédemment déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg en date du 02/07/2010 sous la référence L100095223.04, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AZ Electronic Materials Group S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010139653/16.

(100159630) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2010.

Bellux 2008 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 143.584.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010139654/10.

(100159760) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2010.

Belron Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri. R.C.S. Luxembourg B 97.538.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010139655/10.

(100159758) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2010.

Bimbo Hungria Zrt. Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-5365 Münsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 144.577.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31/12/09 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Luxembourg, le 18 octobre 2010.

Bimbo Hungria Zrt. Luxembourg Branch

J. Mudde

Représentant Permanent de la Succursale Référence de publication: 2010139656/14.

(100159915) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2010.

Batitec S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4170 Esch-sur-Alzette, 26-28, boulevard J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 75.581.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010139657/10.

(100159792) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2010.

Binola S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 35.402.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BINOLA S.A.

Fidalux S.A.

Agent domiciliataire

Signature

Référence de publication: 2010139658/13.

(100159252) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2010.

Boucherie Charcuterie Paul Haag S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3860 Schifflange, 1, rue de Noertzange.

R.C.S. Luxembourg B 144.302.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOFINTER S.A.

"Le Dôme" - Espace Pétrusse

2, Avenue Charles de Gaulle

L-1653 Luxembourg

B.P. 351 L-2013 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2010139659/15.

(100159348) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2010.

Compagnie Financière d'Echternach S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 14.187.

Les comptes annuels consolidés au 31 DECEMBRE 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010139660/11.

(100159770) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2010.



Avolon Holding Corporation (Luxembourg) II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 120.000,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 152.746.

In the year two thousand and ten, on the twenty-fourth day of September.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Avolon Holding Corporation (Luxembourg) II S.àr.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, having a share capital of twenty thousand United States Dollars (USD 20,000) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 152.746 (the Company). The Company has been incorporated pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on 16 April 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 7 May 2010, number 965. The articles of association of the Company (the Articles) have not been amended since the incorporation deed.

THERE APPEARED:

Mr. Paul Barton, investment advisor, born in Dublin on 4 April 1960, residing at Elm Lodge, Ennis Road, Limerick City, Ireland (the Sole Shareholder),

here represented by Maître Tulay Sonmez, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Limerick City, Ireland, on September 22, 2010.

Such power of attorney, after having been signed ne varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record that:

- I. The Sole Shareholder holds the twenty thousand (20,000) shares in registered form, having a par value of one United States Dollar (USD 1) each (the Shares), all subscribed and fully paid-up, representing the entirety of the share capital of the Company.
 - II. The agenda of the Meeting is worded as follows:
- 1. Increase of the subscribed share capital of the Company by an amount of one hundred thousand United States Dollars (USD 100,000) in order to bring the Company's share capital from its present amount of twenty thousand United States Dollars (USD 20,000) represented by twenty thousand (20,000) shares in registered form, having a par value of one United States Dollar (USD 1) each, to one hundred and twenty thousand United States Dollars (USD 120,000) by the issuance of one hundred thousand (100,000) new shares with a par value of one United States Dollar (USD 1) each (the New Shares);
 - 2. Subscription to and payment of the share capital increase specified in item 1. above;
 - 3. Creation of two (2) different categories of shares and reclassification of:
- (i) the already existing twenty thousand (20,000) shares of the Company having a par value of one United States Dollar (USD 1) each held by Mr. Paul Barton into "Category A Shares", divided into ten classes (Class A1 Shares through and including Class A10 Shares), the Category A Shares having those rights and features as set out in the Articles, as they are proposed to be amended and restated under the fifth resolution; and
- (ii) the New Shares into "Category B Shares", divided into ten classes (Class B1 Shares through and including Class B10 Shares), the Category B Shares having those rights and features as set out in the Articles, as they are proposed to be amended and restated under the fifth resolution;
- 4. Amendment to the shareholders' register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company;
 - 5. Full restatement of the Articles; and
 - 6. Miscellaneous.
 - III. The Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the subscribed share capital of the Company by an amount of one hundred thousand United States Dollars (USD 100,000) in order to bring the Company's share capital from its present amount of twenty thousand United States Dollars (USD 20,000) represented by twenty thousand (20,000) shares in registered form, having a par value of one United States Dollar (USD 1) each, to one hundred and twenty thousand United States Dollars (USD 120,000) by the issuance of one hundred thousand (100,000) new shares with a par value of one United States Dollar (USD 1) each.



Second resolution

The Meeting resolves to accept and record the following subscriptions to and full payments of the share capital increase as follows:

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon,

- 1) Oak Hill Capital Partners III, L.P., an exempted limited partnership registered in the Cayman Islands, regulated under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at c/o Walkers SPV Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9002, Cayman Islands, registered with the Registrar of Exempted Limited Partnerships Cayman Islands under number WK-21633 (OHCP III), here represented by Maître Tulay Sonmez, prenamed, by virtue of a power of attorney hereto attached, declares to subscribe to ninety-two thousand and fifty (92,050) new shares and to have them fully paid up at the price of ninety-two thousand and fifty United States Dollars (USD 92,050), by way of a contribution in kind consisting in an assignment of a receivable that OHCP III holds against the Company (the OHCP III Receivable).
- 2) Oak Hill Capital Management Partners III, L.P., an exempted limited partnership registered in the Cayman Islands, regulated under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at c/o Walkers SPV Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9002, Cayman Islands, registered with the Registrar of Exempted Limited Partnerships Cayman Islands under number WK-21632 (OHCMP III), here represented by Maître Tulay Sonmez, prenamed, by virtue of a power of attorney hereto attached, declares to subscribe to seven thousand nine hundred and fifty (7,950) new shares and to have them fully paid up at the price of seven thousand nine hundred and fifty United States Dollars (USD 7,950), by way of a contribution in kind consisting in an assignment of a receivable that OHCMP III holds against the Company (the OHCMP III Receivable).

Mr. Paul Barton, OHCP III and OHCMP III are hereafter collectively referred to as the Shareholders.

The OHCP III Receivable and the OHCMP III Receivable are hereafter collectively referred to as the Receivables.

Proof of the full payment of the above contributions for a total amount of one hundred thousand United States Dollars (USD 100,000) results from a certificate of the management of the Company, issued on 22 September 2010, stating that:

- OHCP III is the full owner of the OHCP III Receivable, having, as of the date of the certificate, a value of ninety-two thousand and fifty United States Dollars (USD 92,050);
 - OHCP III is solely entitled and possesses the power to dispose of the OHCP III Receivable;
- OHCMP III is the full owner of the OHCMP III Receivable, having, as of the date of the certificate, a value of seven thousand nine hundred and fifty United States Dollars (USD 7,950);
 - OHCMP III is solely entitled and possesses the power to dispose of the OHCMP III Receivable;
- the Receivables are not encumbered with any pledge, usufruct, lien or charge, as applicable, and that there subsist no impediments to the free transferability of the Receivables to the Company without restriction or limitation and that valid instructions have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid transfer of the Receivables to the Company.

The aforesaid certificate, after signature ne varietur by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Following the capital increase, the following resolutions are taken unanimously by the Shareholders:

Third resolution

The Shareholders resolve to create two (2) different categories of shares, called the "Category A Shares" and the "Category B Shares" and to reclassify:

- (i) the already existing twenty thousand (20,000) shares of the Company having a par value of one United States Dollar (USD 1) each held by Mr. Paul Barton into "Category A Shares", divided into ten classes (Class A1 Shares through and including Class A10 Shares), the Category A Shares having those rights and features as set out in the Articles, as they are proposed to be amended and restated under the fifth resolution; and
- (ii) the New Shares into "Category B Shares", divided into ten classes (Class B1 Shares through and including Class B10 Shares), the Category B Shares having those rights and features as set out in the Articles, as they are proposed to be amended and restated under the fifth resolution;

The Meeting resolves to record that the shareholding in the Company is, further the capital increase and the reclassification of the shares, as follows:



- Mr. Paul Barton	20,000 Category A Shares
- 2,000 Class A1 Shares;	
- 2,000 Class A2 Shares;	
- 2,000 Class A3 Shares;	
- 2,000 Class A4 Shares;	
- 2,000 Class A5 Shares;	
- 2,000 Class A6 Shares;	
- 2,000 Class A7 Shares;	
- 2,000 Class A8 Shares;	
- 2,000 Class A9 Shares;	
- 2,000 Class A10 Shares;	
- Oak Hill Capital Partners III, L.P	92,050 Category B Shares
- 9,205 Class B1 Shares;	
- 9,205 Class B2 Shares;	
- 9,205 Class B3 Shares;	
- 9,205 Class B4 Shares;	
- 9,205 Class B5 Shares;	
- 9,205 Class B6 Shares;	
- 9,205 Class B7 Shares;	
- 9,205 Class B8 Shares;	
- 9,205 Class B9 Shares;	
- 9,205 Class B10 Shares;	
- Oak Hill Capital Management Partners III, L.P	7,950 Category B Shares
- 795 Class B1 Shares;	
- 795 Class B2 Shares;	
- 795 Class B3 Shares;	
- 795 Class B4 Shares;	
- 795 Class B5 Shares;	
- 795 Class B6 Shares;	
- 795 Class B7 Shares;	
- 795 Class B8 Shares;	
- 795 Class B9 Shares;	
- 795 Class B10 Shares;	
Total:	120.000 shares

Fourth resolution

The Shareholders resolve to amend the shareholders' register of the Company in order to reflect the above changes and hereby grant power and authority to any manager of the Company to proceed on behalf of the Company with the registration of the New Shares and the reclassification of the Shares and the New Shares in the shareholders' register of the Company.

Fifth resolution

The Meeting resolves to entirely amend and restate the Articles, which now shall read as follows:

Art. 1. Corporate form, Denomination. There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the denomination "Avolon Holding Corporation (Luxembourg) II S.à r.I " governed by the Articles and the laws of Luxembourg.

Art. 2. Corporate object. The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other business entities, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may borrow in any form and proceed by private placement to the issue of bonds and debentures.

In a general fashion it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which forms part of the group of companies



to which the Company belongs (including up stream or cross stream), take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

Art. 3. Duration. The Company is formed for an undetermined period of time.

Art. 4. Registered office. The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary decision of the sole Shareholder or, as the case may be, the general meeting of its Shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the Board. The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the Board should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the Board.

Art. 5. Share capital - Shares.

i.1 Share Capital

The Company's issued share capital is set at one hundred and twenty thousand United States Dollars (USD 120,000) represented by twenty thousand (20,000) Category A Shares, and one hundred thousand (100,000) Category B Shares, each of which is divided into different Classes as set forth below:

1. 2,000	Class A1 Shares;
2. 2,000	Class A2 Shares;
3. 2,000	Class A3 Shares;
4. 2,000	Class A4 Shares;
5. 2,000	Class A5 Shares;
6. 2,000	Class A6 Shares;
7. 2,000	Class A7 Shares;
8. 2,000	Class A8 Shares;
9. 2,000	Class A9 Shares;
10. 2,000	Class A10 Shares;
11. 10,000	Class B1 Shares;
12. 10,000	Class B2 Shares;
13. 10,000	Class B3 Shares;
14. 10,000	Class B4 Shares;
15. 10,000	Class B5 Shares;
16. 10,000	Class B6 Shares;
17. 10,000	Class B7 Shares;
18. 10,000	Class B8 Shares;
19. 10,000	Class B9 Shares;
20. 10,000	Class B10 Shares;

each Share with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.00) and with such rights and obligations as set out in the present Articles.

i.2 Changes to Share Capital and Share Premium

The Company's share capital may be increased or reduced by a resolution in the manner provided for amendments to the Articles.

Any available share premium shall be freely distributable in accordance with the provisions of these Articles.

i.3 Cancellation of Classes of Shares

21. Subject to the prior redemption in full by the Company of any outstanding Debt Securities, the share capital of the Company may be reduced through the cancellation of Shares, including by the cancellation of one or more entire Class (es) of Shares, at any time and from time to time through the repurchase and cancellation of all the Shares in issue in such Class(es) of Shares, provided that in case of repurchases and cancellation of entire Classes such repurchases and cancellations of Shares shall be made in the reverse numerical order within each Category (in each Category, starting with the Class with the numerical reference of 10); and



- 22. In the event of a reduction of share capital through the repurchase and cancellation of Shares (in the order provided under 5), such repurchase and cancellation gives the right to the holders of such Shares to the following:
- 23. each Class A1 Share, Class A2 Share, Class A3 Share, Class A4 Share, Class A5 Share, Class A6 Share, Class A7 Share, Class A8 Share, Class A9 Share, and/or Class A10 Share (as applicable) repurchased and cancelled in accordance with this Article shall entitle its holder to the relevant Class A Share Cancellation Value; and
- (ii) each Class B1 Share, Class B2 Share, Class B3 Share, Class B4 Share, Class B5 Share, Class B6 Share, Class B7 Share, Class B8 Share, Class B9 Share, and/or Class B10 Share (as applicable) repurchased and cancelled in accordance with this Article shall entitle its holder to the relevant Class B Share Cancellation Value.
- 24. The Category A Cancellation Amount and the Category B Cancellation Amount will be determined by the Board in accordance with the Articles and in particular this 5 and 6, having due regard to the assets, liquidities and liabilities of the Company and approved by the general meeting or as the case may be the sole Shareholder, provided however that the total aggregate Cancellation Amount for all Classes repurchased and cancelled at a Cancellation Date shall never exceed the Available Amount at that time.
- 25. Any Cancellation Amount to be paid by the Company for the repurchase and cancellation of Shares shall be due and payable upon the date the repurchase and cancellation is effected (the Cancellation Date).
 - i.4 Transfer of Shares
- 26. Subject to any other provisions of these Articles, Shares are freely transferable among Shareholders and except as otherwise provided by law, the transfer of Shares to non-shareholders is subject to the consent of Shareholders representing at least seventy five percent (75%) of the Company's capital.
- 27. Any transfer of Shares of one Class (including any transfer pursuant to the Forfeiture Deed or under Article 5.5) may only be made together with the concomitant transfer of an equal proportion of Shares of each and every one of the other Classes of the same Category.
 - 28. The Category A Shares shall be subject to a forfeiture regime under the Forfeiture Deed.
 - i.5 Purchase of Forfeited Category A Securities
- 29. The Company may purchase and/or redeem its own Category A Shares which are forfeited in accordance with the Forfeiture Deed (the Forfeited Category A Shares) either (a) following the transfer of such Category A Shares pursuant to the Forfeiture Deed or (b) in lieu of the transfer of such Category A Shares to the holders of Category B Shares pursuant to the Forfeiture Deed. Except in case of a reduction of share capital decided by the general meeting of Shareholders in the manner provided for the amendment of these Articles, the price to be paid in respect of the Forfeited Category A Shares under this Article 5.5 will not exceed the Available Amount at the time of the purchase/redemption.
- 30. Any Forfeited Category A Shares not immediately cancelled as a result of the above purchase/redemption may be held among the assets of the Company as treasury shares, provided there is created among the liabilities of the Company a reserve in the same amount as the Forfeited Category A Shares. The voting rights in respect of the Forfeited Category A Shares will be suspended as long as such Shares are held by the Company among its assets.

Art. 6. Share category entitlements.

i.1 Entitlements to Distributions

Subject to Article 6, each Distribution (the Current Distribution) shall be distributed to the holders of Debt Securities, Category A Shares and Category B Shares in accordance with the following provisions:

- 31. first, to holders of Debt Securities, an amount up to and including the amount of Distributions (being all previous Distributions and the relevant portion of the Current Distribution paid in accordance with this Article 6.1.1) that results in the redemption in full by the Company of any outstanding Debt Securities;
- 32. second, after the redemption of outstanding Debt Securities in accordance with Article 6.1.1, to the holders of Category A Shares and Category B Shares, an amount up to and including the amount of Distributions (being all previous Distributions and the relevant portion of the Current Distribution paid in accordance with this Article 6.1.2) that results in the payment in full of the Aggregate Category A Subscription Price and the Aggregate Category B Subscription Price, which shall be allocated in the following proportions:
- 33. to the holders of Category A Shares, a percentage equal to: 100 × (Aggregate Category A Subscription Price / (Aggregate Category A Subscription Price + Aggregate Category B Subscription Price)); and
- 34. to the holders of Category B Shares, a percentage equal to: 100 × (Aggregate Category B Subscription Price / (Aggregate Category A Subscription Price + Aggregate Category B Subscription Price)); and
- 35. third, after the redemption of outstanding Debt Securities and payment of the Aggregate Category A Subscription Price and the Aggregate Category B Subscription Price in accordance with Articles 6.1.1 and 6.1.2, to the holders of Category B Shares and any Debt Securities, an amount up to and including the amount of Distributions (being all previous Distributions and the relevant portion of the Current Distribution paid in accordance with this Article 6.1.3) that results in the repayment in full of all Qualifying Shareholder Expenses;
- 36. then, if any portion of the Current Distribution remains to be paid after the above payments (the Surplus), the Surplus shall be allocated amongst the holders of Shares in the following proportions, subject to Article 6:



37. to the holders of Category A Shares, for each such Category A Share then outstanding, a percentage of the Adjusted Surplus equal to: $(100 \times (Base\ Percentage\ +\ Exit\ Percentage) \times Dilution\ Factor) \times (1/20,000)$; and

38. to the holders of Category B Shares, all of the remaining Surplus (the Surplus Allocated to the Funds), which shall be paid in accordance with the Formula Applicable to the Surplus Allocated to the Funds, as set out in Article 6.3;

where

Adjusted Surplus means an amount equal to the aggregate of (i) the Surplus and (ii) the amount previously paid pursuant to Article 6.1.1 to redeem any Standby Facility Debt Securities;

Aggregate Category A Subscription Price means the aggregate gross subscription price paid in respect of the issue of all Category A Shares (including any premium) expressed in USD less any amount previously repaid thereon by the Company (including pursuant to the Forfeiture Deed);

Aggregate Category B Subscription Price means the aggregate gross subscription price paid in respect of the issue of all Category B Shares (including any premium) expressed in USD less any amount previously repaid thereon by the Company;

Aggregate Class B Debt Securities Price means the aggregate gross purchase price for all Class B Debt Securities previously issued by the Company;

Base Percentage is equal to 0.0071;

Category B Inflows means aggregate gross subscription price paid by the Company in respect of the issue of all Category B Shares of Topco (including any premium) to the Company, expressed in USD (not reduced by any amounts previously paid in redemption by Topco of such Category B Shares);

Category B Outflows means amounts received, or to be received, by the Company in respect of its investment in Category B Shares of Topco (but excluding the PB Adjustment Amount as described under Article 6), being the aggregate of (i) such amounts that are, or will be, distributed as a Current Distribution in accordance with this Article 6; and (ii) all such amounts previously received by the Company in respect of its investment in Category B Shares of Topco;

Cumulative Money Multiple means the Category B Outflows expressed as a multiple of the Category B Inflows, it being understood that the calculation is made taking into account the proposed next Current Distribution after the application of the provisions of Article 6 and Article 6;

Dilution Ceiling means one hundred thirty-six million six hundred and sixty-six thousand six hundred and seventy-six United States Dollars (USD 136,666,667);

Dilution Factor is the lesser of (a) Dilution Ceiling/(Aggregate Category B Subscription Price plus Aggregate Class B Debt Securities Price) or (b) 1;

Exit Percentage is equal to:

- 0.0429 if the Cumulative Money Multiple equals or exceeds 2.7x;
- 0.0393 if the Cumulative Money Multiple equals or exceeds 2.6x but is less than 2.7x;
- 0.0357 if the Cumulative Money Multiple equals or exceeds 2.5x but is less than 2.6x;
- 0.0321 if the Cumulative Money Multiple equals or exceeds 2.4x but is less than 2.5x;
- 0.0286 if the Cumulative Money Multiple equals or exceeds 2.3x but is less than 2.4x;
- 0.0250 if the Cumulative Money Multiple equals or exceeds 2.2x but is less than 2.3x;
- 0.0214 if the Cumulative Money Multiple equals or exceeds 2.1x but is less than 2.2x;
- 0.0179 if the Cumulative Money Multiple equals or exceeds 2.0x but is less than 2.1x;
- 0.0143 if the Cumulative Money Multiple equals or exceeds 1.5x but is less than 2.0x; or
- 0 if the Cumulative Money Multiple is less than 1.5x;

Qualifying Shareholder Expenses means the amount in USD of any expenses incurred by the holders of Category B Shares or Debt Securities in connection with (i) any subscription for Category B Shares and Debt Securities, (ii) any Distributions or sale of Category B Shares and Debt Securities resulting in the receipt of Sale Proceeds or otherwise, and (iii) other Company-related matters, including formation, management, maintenance, domiciliation, dissolution and legal expenses (without duplication of expenses incurred by the Company), provided that in each case such expenses have been approved by the Company as Qualifying Shareholder Expenses.

i.2 Standby Facility Losses

39. In relation to any Distribution other than a Distribution proposed to be made in relation to the proceeds of a proposed transaction or series of related transactions that would result in an Exit (the Final Distribution), the amount of the Surplus that is tentatively distributable to the holder(s) of Category A Shares under Article 6(i) shall be retained by the Company until the aggregate amount so retained (the Escrowed Amount) reaches one million seven hundred thousand United States Dollars (USD 1,700,000), and thereafter any excess shall be distributed to the holder(s) of Category A Shares.

- 40. Upon the occurrence of a Final Distribution:
- 41. the amount of the Surplus that is tentatively distributable to the holder(s) of Category A Shares under Article 6(i) shall be reduced by an amount equal to the excess ox) the PB Adjustment Amount (if any) calculated on the basis of any



actual Back-to-Back Facility Loss and/or Standby Facility Surplus Loss over (y) any amounts previously retained by the Company under Article 6 in connection with prior Distributions;

- 42. any Escrowed Amount in excess of the PB Adjustment Amount shall no longer be retained by the Company and shall be distributed to the holder(s) of Category A Shares in accordance with Article 6(i); and
- 43. the PB Adjustment Amount shall not form part of the Surplus Allocated to the Funds and shall be allocated to the Funds in accordance with the following formula:
 - 96,8202% of the PB Adjustment Amount shall be paid to OHCP III; and
 - 3,1798% of the PB Adjustment Amount shall be paid to OHCMP III.
 - 44. For the purposes of this Article 6:

PB Adjustment Amount means the lesser of (a) the amount of the Surplus that is tentatively distributable to the holder (s) of Category A Shares under Article 6(i) upon the Final Distribution plus the Escrowed Amount (if any) and (b) the sum of (l) 50% of any Back-to-Back Facility Loss and (II) 50% of any Standby Facility Surplus Loss minus the difference between (x) the aggregate amount of the Surplus that would have been distributable to the holder(s) of the Category A Shares under Article 6(i) if there were no Standby Facility Surplus Loss and (y) the aggregate amount of the Surplus that is distributable to the holder(s) of Category A Shares under Article 6(i) taking into account the Standby Facility Surplus Loss:

Back-to-Back Facility Loss means an amount equal to the aggregate outstanding amount of the Loan (as defined in the Back-to-Back Funding Facility Agreement) allocable to the Company (as Oak Hill Lender 2 under the Back-to-Back Funding Facility Agreement) which has not been repaid by Finco II after the exercise of remedies under Clauses 6.1 and/or 8.1 of the Standby Facility Deed of Support.

Standby Facility Surplus Loss means an amount equal to the reduction (if any) in the proceeds the Company would have received in respect of its equity investment in Topco but for the application of Section 8.1 of the Standby Facility Deed of Support.

i.3 Surplus Allocated to the Funds

Any Surplus Allocated to the Funds in connection with a Current Distribution shall be allocated to the Funds in respect of their Category B Shares in accordance with the following formula (the Formula Applicable to the Surplus Allocated to the Funds):

- each Category B Share held by OHCP III will entitle OHCP III to:

Surplus (OHCP III) / number of Category B Shares held by OHCP III; and

- each Category B Share held by OHCMP III would entitle OHCMP III to:

Surplus (OHCMP III) / number of Category B shares held by OHCMP III;

Where

Surplus (OHCP III) means (92,0505% minus (96,8202% times PB Percentage)) of the Surplus Allocated to the Funds; Surplus (OHCMP III) means (7,9495% minus (3,1798% times PB Percentage)) of the Surplus Allocated to the Funds; and

PB Percentage means, in each Current Distribution, a fraction (expressed as a percentage) of which (i) the numerator is the portion of the Surplus allocated in such Current Distribution to the holder(s) of the Category A Shares in accordance with Article 6 and (ii) the denominator is the total Surplus allocated in such Current Distribution to all Shareholders.

- i.4 If the completion of a proposed transaction or series of related transactions would result in an Exit, the calculation of the Final Distribution shall be adjusted as follows:
- (i) all Distributions and Sale Proceeds made prior to the Exit (Prior Distributions) taken together with the Final Distribution shall be deemed, for the purposes of calculating the Current Distribution, to have been paid together in one cumulative Distribution, which shall be allocated amongst the holders of Category A Shares and Category B Shares pursuant to Article 6 (the Target Exit Distribution); and
- (ii) the allocation of the Current Distribution in Article 6 shall be adjusted so that each holder of Shares receives, when taken together with what they have received from Prior Distributions, their relevant proportion of the Target Exit Distribution, provided that such adjustment shall not return a payment of less than USD 0 to the holders of either Category A Shares or Category B Shares.
 - i.5 In relation to any Distributions or other calculations made pursuant to Article 6 which:
 - (i) are not denominated in USD, the Board shall determine in good faith an equivalent USD denominated amount;
- (ii) result in a fractional allocation of currency, shares or other securities which is not permissible by law or reasonable commercial practice, the Board shall determine in good faith an appropriate allocation of such amounts; and
- (iii) requires a valuation of non-cash securities, the Board shall determine in good faith such valuation (which, in the case of an initial public offering of any subsidiary of the Company, shall be the initial offered price of the issuer on the date of such initial public offering).

Art. 7. Management.

7.1 Appointment and removal of Managers.



- 7.1.1 The Company is managed by a board of managers (the Board or the Board of Managers) composed of at least one (1) class A manager (hereafter the Class A Manager) and one (1) class B manager (hereafter the Class B Manager) (collectively, the Managers and individually, a Manager) appointed by a resolution of the Shareholders, which sets the term of their office. The Managers need not be shareholders.
 - 7.1.2. The Managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the Shareholders.
 - 7.2. Powers of the Board of Managers
- (i) All powers not expressly reserved to the Shareholders by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.
 - (ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.
 - 7.3 Procedure
- (i) The Board meets upon the request of any Manager, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.
- (ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all Managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.
- (iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a Manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.
- (iv) A Manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.
- (v) The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented, including at least one Class A Manager and one Class B Manager. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the Managers present or represented. The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the Managers present or represented.
- (vi) Any Manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.
- (vii) Circular resolutions signed by all the Managers (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

7.4 Representation

- (i) The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signature of at least one (1) Class A Manager and one (1) Class B Manager.
- (ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

7.5 Liability of Managers

The Managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

Art. 8. Shareholder resolutions.

i.1 Powers

The general meeting or, as the case may be, the sole Shareholder has the widest powers to authorise, adopt or ratify any action relating to the Company.

i 2 Procedures

- 45. Each Shareholder may take part in collective decisions. He has a number of votes equal to the number of shares he owns and may validly act at any meeting of Shareholders through a special proxy.
- 46. Decisions by Shareholders are passed in such form as prescribed by Luxembourg company law in writing (to the extent permitted by law) or at meetings. Any regularly constituted meeting of Shareholders of the Company or any valid written resolution (as the case may be) shall represent the entire body of Shareholders of the Company.
- 47. Meetings shall be called by convening notice addressed by registered mail to all Shareholders to their address appearing in the register of Shareholders held by the Company at least eight (8) days prior to the date of the meeting. If the entire share capital of the Company is represented at a meeting, the meeting may be held without prior notice. In the case of written resolutions, the text of such resolutions shall be sent to the Shareholders at their addresses inscribed in the register of Shareholders held by the Company at least eight days before the proposed effective date of the resolutions. The resolutions shall become effective upon the approval of the majority as provided for by law for collective decisions (or subject to the satisfaction of the majority requirements, on the date set out therein). Unanimous written resolution may be passed at any time without prior notice.
- 48. A general meeting shall be convened (or written resolution submitted) by or on behalf of the Board if and when the Board deems fit (provided that in case of a sole Shareholder, such shareholder may pass resolutions at any time).



- 49. A general meeting of Shareholders shall be validly constituted if at least 50.1% of the issued share capital is represented.
- 50. Except as otherwise provided for by law, resolutions by the general meeting of Shareholders (or written resolutions) shall be passed in accordance with the majorities set forth below:
- 51. decisions of the general meeting shall be validly adopted if approved by Shareholders representing more than half of the corporate capital;
- 52. decisions concerning the amendment of the Art.s shall be validly adopted if approved by (x) a majority of the Shareholders (y) representing least seventy five percent (75%) of the issued share capital of the Company.

Art. 9. Financial year - Annual accounts.

i.1 Financial year

The Company's financial year shall start on 1 st January of each year and shall end on 31 st December of the same year, with the exception of the first year, which shall start on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on 31 st December 2010.

i.2 Annual accounts

Every year as of the accounting year's end, the annual accounts are drawn up by the Board.

The financial statements are at the disposal of the Shareholders at the registered office of the Company in accordance with the provisions of law.

Art. 10. Allocation of results.

- i.1 Each year, from the net annual profit determined in accordance with the applicable legal provisions and accounting principles, five per cent (5%) shall be allocated to the legal reserve. That deduction will cease to be mandatory when (and for as long as) the amount of the legal reserve reaches one tenth of the Company's share capital.
- i.2 The balance may be distributed to the Shareholders upon decision of a general meeting or, as the case may be, the sole Shareholder.
- i.3 The general meeting or, as the case may be, the sole Shareholder may further decide to declare and pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the Board, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed net profits realised since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law.
 - i.4 Any distributions made pursuant to the above may only be made in accordance with the provisions of 6.
- i.5 The available share premium account may be distributed to the Shareholders upon decision of the general meeting or, as the case may be, the sole Shareholder in accordance with the provisions of 6. The general meeting of shareholders or, as the case may be, the sole Shareholder may also decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.
- i.6 Interim dividends may be distributed at any time subject to and in accordance with Article 6 and subject to the following conditions:
 - (i) the Board draws up interim accounts;
- (ii) the interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved (if any) increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal reserve;
- (iii) the Board must make the decision to distribute interim dividends within two (2) months from the date of the interim accounts;
 - (iv) the rights of the Company's creditors are not threatened, taking the assets of the Company; and
- (v) if the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

Art. 11. Dissolution - Liquidation.

- i.1 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole Shareholder.
- i.2 Except in the case of dissolution by court order, the dissolution of the Company may take place only pursuant to a decision adopted by the general meeting or, as the case may be, the sole Shareholder in accordance with the relevant provisions of law.
- i.3 At the time of dissolution of the Company, the Liquidation will be carried out by one or several liquidators, appointed by the general meeting or, as the case may be, the sole Shareholder who shall determine their powers and remuneration.
- i.4 In case of a Liquidation, any Liquidation Surplus available for distribution to the Shareholders after payment of all debts and liabilities of the Company shall be allocated in accordance with the provisions of 6.



Art. 12. Definitions.

i.1 In these Articles, the following words and terms shall have the following meanings if and when written with capital letters:

Affiliate means:

- () a with respect to any person, any other person who controls, is controlled by or is under common control with such first person, where control means the ability, through the ownership of voting securities, by contract or otherwise, to control the management and policies of another person;
- () b without limiting the foregoing, with respect to any investment fund (whether structured as a limited partnership, unit trust or other vehicle), any other fund that is managed or advised by the manager or advisor of the first fund or an Affiliate of such manager or advisor (within the meaning of paragraph (a) above); and
- () c without limiting the foregoing, with respect to a nominee, the beneficial owner in respect of which the nominee is holding shares or another nominee of the same beneficial holder;

Articles means these articles of association as amended from time to time;

Available Amount means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) increased by (i) any freely distributable share premium and other freely distributable reserves and (ii) the amount of any share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class(es) of Shares to be cancelled, but reduced by (i) any losses (included carried forward losses) and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without, for the avoidance of doubt, double counting) so that:

AA = (NP + P + CR) - (L + LR)

whereby:

AA = Available Amount;

NP = net profits (including carried forward profits);

P = any freely distributable share premium and other freely distributable reserves;

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class(es) of Shares to be cancelled;

L = losses (including carried forward losses); and

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or the Articles;

Back-To-Back Funding Facility Agreement means the Back-To-Back Funding Facility Agreement dated 19 May 2010 between Finco II, Luxco 1 and the Company, as amended from time to time;

Board means the board of managers of the Company (conseil de gérance);

Cancellation Amount means the Category A Cancellation Amount and/or the Category B Cancellation Amount as the context requires;

Cancellation Date has the meaning given to it in Article 5;

Category means Category A and Category B (as the context implies);

Category A means category A of Shares divided into Class A1 Shares, Class A2 Shares, Class A3 Shares, Class A4 Shares, Class A5 Shares; Class A6 Shares; Class A7 Shares; Class A8 Shares; Class A9 Shares and Class A10 Shares;

Category A Cancellation Amount means upon a Cancellation Date, an amount in USD corresponding to the amount of the Distributions attributable to the Class of Shares of Category A being repurchased and cancelled in accordance with the Articles, as if all Distributions available for the Category A Shares were attributable to that Class of Shares of Category A being repurchased and cancelled;

Category B means category B of Shares divided into Class B1 Shares, Class B2 Shares, Class B3 Shares, Class B4 Shares; Class B5 Shares; Class B6 Shares; Class B7 Shares; Class B8 Shares; Class B9 Shares; and Class B10 Shares;

Category B Cancellation Amount means upon a Cancellation Date, an amount in USD corresponding to the amount of the Distributions attributable to the Shares of Category B being repurchased and cancelled in accordance with the Articles, as if all Distributions available for the Category B Shares were attributable to that Class of Shares of Category B being repurchased and cancelled;

Chairman means the chairman of the Board;

Class A Share Cancellation Value means a proportion of the Category A Cancellation Amount pro rata to the total number of Shares of Category A that are being repurchased and cancelled on the Cancellation Date, expressed as a value per Share in USD rounded to the nearest USD1;

Class A1 Shares means the shares of class A1 and Class A1 Share means any of them;

Class A2 Shares means the shares of class A2 and Class A2 Share means any of them;

Class A3 Shares means the shares of class A3 and Class A3 Share means any of them;

Class A4 Shares means the shares of class A4 and Class A4 Share means any of them;

Class A5 Shares means the shares of class A5 and Class A5 Share means any of them;



Class A6 Shares means the shares of class A5 and Class A6 Share means any of them;

Class A7 Shares means the shares of class A5 and Class A7 Share means any of them;

Class A8 Shares means the shares of class A5 and Class A8 Share means any of them;

Class A9 Shares means the shares of class A5 and Class A9 Share means any of them; and

Class A10 Shares means the shares of class A5 and Class A10 Share means any of them;

Class B Debt Securities means any interest free preferred equity certificates that have been issued by the Company to the Funds for the purposes of funding investments by the Company in Topco (which for the avoidance of doubt shall not include Company Expenses Debt Securities and Standby Facility Debt Securities) and that remain outstanding at the relevant date;

Class B Share Cancellation Value means a proportion of the Category B Cancellation Amount pro rata (on a per Share basis) to the total number of Shares of Category B that are being repurchased and cancelled on the Cancellation Date, expressed as a value per Share in USD rounded to the nearest USD 1;

Class B1 Shares means the shares of class B1 and Class B1 Share means any of them;

Class B2 Shares means the shares of class B2 and Class B2 Share means any of them;

Class B3 Shares means the shares of class B3 and Class B3 Share means any of them;

Class B4 Shares means the shares of class B4 and Class B4 Share means any of them;

Class B5 Shares means the shares of class B5 and Class B5 Share means any of them;

Class B6 Shares means the shares of class B5 and Class B6 Share means any of them;

Class B7 Shares means the shares of class B5 and Class B7 Share means any of them;

Class B8 Shares means the shares of class B5 and Class B8 Share means any of them;

Class B9 Shares means the shares of class B5 and Class B9 Share means any of them;

Class B10 Shares means the shares of class B5 and Class B10 Share means any of them;

Classes means the classes of Shares in issue at a given moment and Class means any of them;

Company means "Avolon Holding Corporation (Luxembourg) II SARL";

Company Expenses Debt Securities means any preferred equity certificates that have been issued by the Company to the Funds for the purposes of funding the Company's operating expenses (which for the avoidance of doubt shall not include any Class B Debt Securities and Standby Facility Debt Securities) and that remain outstanding at the relevant date;

Controlling Interest in relation to a person means:

()a the ownership or control (directly or indirectly) of shares in that person carrying more than fifty per cent. (50%) of the votes exercisable at general meetings of that person on all, or substantially all, matters; or

()b the right to appoint or remove Managers of that person having a majority of the voting rights exercisable at meetings of the board of Managers of that person on all, or substantially all, matters;

Current Distribution has the meaning given to it in Article 6;

Debt Securities means Class B Debt Securities, Company Expenses Debt Securities and Standby Facility Debt Securities;

Distribution means any redemption of outstanding Debt Securities and any declaration of dividends or other distribution, share capital or premium reduction, repurchase and cancellation of one or more Classes for valuable consideration greater that USD1.00 or distribution of a Liquidation Surplus;

Excluded Sale Proceeds means the proceeds resulting from a sale and/or transfer of Shares and/or Debt Securities (i) in which not all Shareholders transfer all or part of their Shares to the transferee(s), (ii) which are expressly permitted pursuant to clauses 10 or clause 33.2 of the Investment and Shareholders' Deed relating to Topco dated 20 May 2010, as amended from time to time, or (iii) which are otherwise expressly permitted pursuant to any shareholder or like arrangement to which the Shareholder(s) are party (if any);

Exit means a Sale or, subject to the change of the legal form of the Company into a form allowing the securities of the Company to be publicly traded, an IPO;

Finco II means Avolon Aerospace Finance II Limited, a company incorporated under the laws of the Cayman Islands whose registered office is at P.O. Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, and its successors and assigns;

Forfeited Category A Shares means the Forfeited Category A Shares which are forfeited under the Forfeiture Deed; Forfeiture Deed means the forfeiture deed in respect of the Category A Shares entered into between the Company, the Funds and Mr Paul Barton;

Funds means collectively OHCP III and OHCPMP III;

Group means (i) the Company and its subsidiaries from time to time; and (ii) the ultimate 100 per cent. holding company (if any) of the Company from time to time; and (iii) every other person which from time to time is a subsidiary of the same ultimate 100 per cent. holding company (if any);

Group Member means a member of the Group;



Holdco means Avolon Aerospace Limited, an exempted company incorporated under the laws of the Cayman Islands (registered number 233212), whose registered office is at PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands;

Interim Account Date means the date no earlier than five (5) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant Class(es) of Shares;

Interim Accounts means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date;

IPO means together the admission to listing of all or any part of the share capital of the Company or Topco or Holdco, or all or any part of the share capital of a holding company of the Company or Topco or Holdco inserted for the purpose of such an admission, on the New York Stock Exchange, NASDAQ, the Hong Kong Stock Exchange, the London Stock Exchange, or the Alternative Investment Market of the London Stock Exchange;

Law means the Luxembourg law on commercial companies of August 10, 1915, as amended;

Liquidation means the dissolution and liquidation of the Company;

Liquidation Surplus means the amount to be distributed as liquidation surplus by the Company to the Shareholders once all debts (including for the avoidance of any doubt any Debt Securities), liabilities, charges and liquidation expenses have been met, set aside or duly provisioned for;

Luxco 1 means Avolon Holding Corporation (Luxembourg) I S.à r.l., a private limited liability company incorporated under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B152647, whose registered office is at 12 Rue Guillaume Schneider, L-2522, Luxembourg;

Managers means the members of the Board (gérants), irrespectively of the category they belong to and Manager means any of them (gérant);

OHCP III means Oak Hill Capital Partners III, L.P., an exempted limited partnership registered in the Cayman Islands, regulated under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at c/o Walkers SPV Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9002, Cayman Islands, registered with the Registrar of Exempted Limited Partnerships Cayman Islands under number WK-21633;

OHCMP III means Oak Hill Capital Management Partners III, L.P., an exempted limited partnership registered in the Cayman Islands, regulated under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at c/o Walkers SPV Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9002, Cayman Islands, registered with the Registrar of Exempted Limited Partnerships Cayman Islands under number WK-21632;

Payment Date means the date on which an Distribution is paid (or to be paid) to the Shareholders;

Person or undertaking means any individual, firm, company, corporation, partnership, limited partnership, trust, incorporated or unincorporated association, joint venture, joint stock company, limited liability company, governmental authority (including a government or political subdivision or agency thereof) or other legal entity of any kind in any jurisdiction, and shall include any successor (by merger or otherwise) or assignee of such entity;

Sale means the completion of the acquisition (whether through a single transaction or a series of related transactions) by a person or his Affiliates or persons acting in concert with each other of Shareholder Instruments as a result of which such person acquires a Controlling Interest in the Company (where such persons did not previously have a Controlling Interest in the Company) or a disposal of all or substantially all of the assets of the Group;

Sale Proceeds means the amount received by a holder of Shares or Debt Securities of proceeds from the sale and/or transfer of Shares or Debt Securities (excluding any Excluded Sale Proceeds) expressed to be in USD;

Share Cancellation Value means the Class A Share Cancellation Value and the Class B Share Cancellation Value;

Shareholder or holder of Shares means a holder of Shares of the Company as inscribed in the Shareholder Register;

Shareholder Instruments means (i) Shares, and any rights of subscription for or conversion into Shares; and (ii) loan stock or any other instrument evidencing indebtedness issued by the Company, but excludes any debt instrument and warrants issued to third party providers of debt financing;

Shareholders' Register means the register of shareholders maintained at the registered office of the Company in accordance with Article 185 of the Company Act;

Shares means all the shares (parts sociales) issued by the Company and Share means any of them;

Standby Facility Debt Securities means any preferred equity certificates that have been issued by the Company to the Funds in connection with the Company funding its lending obligations to Finco II under the Back-To-Back Funding Facility Agreement pursuant to a "Utilisation Request" delivered by Finco II to the Company in accordance with such agreement (which for the avoidance of doubt shall not include any Class B Debt Securities and Company Expenses Debt Securities) and that remain outstanding as of the relevant date;

Standby Facility Deed of Support means the Deed of Support Relating to Standby Facility Agreement dated 19 May 2010 between Topco, Finco II, Avolon Nominees Limited, Idamante S.à r.l., AAIL Holdings S.à r.l., Luxco 1, the Company, Dohmnal Slattery and Agraffe Investments XIII, LP., as amended from time to time;

Surplus has the meaning given in 6; and



Topco means Avolon Investments S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 153 147, whose registered office is at 2, Rue Albert Borschette, L-1246, Luxembourg.

- i.2 Any reference in these Articles to \$, US\$ or USD is a reference to the lawful currency of the United States of America.
 - i.3 The word "including" shall not be exclusive and shall be deemed to be followed by the words "without limitation".
- **Art. 13. Sole shareholder.** As long as one Shareholder holds all the Shares of the Company, the Company shall exist as a single shareholder company, pursuant to article 179 (2) of the Company law; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.
- **Art. 14. Applicable law.** For anything not dealt with in the present articles of association, the Shareholder(s) refer to the relevant legislation.

Estimate of costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present increase of capital, is approximately EUR 2,200.-.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that on the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF, this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing parties, and signed by the latter with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le vingt-quatrième jour du mois de septembre,

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Avolon Holding Corporation (Luxembourg) II S.àr.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, ayant un capital social de vingt mille dollars des Etats-Unis (USD 20.000) et immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 152.746 (la Société). La Société a été constituée suivant acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, reçu en date du 16 avril 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 7 mai 2010, numéro 965. Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas été modifiés depuis l'acte de constitution.

A COMPARIL

M. Paul Barton, conseiller en investissement, né à Dublin le 4 avril 1960, ayant sa résidence à Elm Lodge, Ennis Road, Limerick City, Irlande (l'Associé Unique),

représentée par Maître Tulay Sonmez, avocat, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Limerick City, Irlande, le 22 septembre 2010.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- I. L'Associé Unique détient les vingt mille (20.000) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un dollar des Etats-Unis (USD 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées, représentant l'intégralité du capital social de la Société (les Parts).
 - II. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:
- 1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de cent mille dollars des Etats-Unis (USD 100.000) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de vingt mille dollars des Etats-Unis (USD 20.000) représenté par vingt mille (20.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'un dollar des Etats-Unis (USD 1) chacune, à cent vingt mille dollars des Etats-Unis (USD 120.000) par l'émission de cent mille (100.000) nouvelles parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale d'un dollar des Etats-Unis (USD 1) chacune (les Nouvelles Parts);
 - 2. Souscription à et paiement de l'augmentation de capital mentionnée au point 1. ci-dessus.
 - 3. Création de deux différentes catégories de parts sociales et reclassification:
- (i) des vingt mille (20.000) parts sociales existantes de la Société ayant une valeur nominale d'un dollar des Etats-Unis (USD 1) chacune détenues par M. Paul Barton en "Parts de la Catégorie A", divisées en dix classes (Parts de Classe A1 à Parts de Classe A10 incluse), les Parts de la Catégorie A, ayant les droits et propriétés tels que définis dans les Statuts tels qu'ils seront reformulés en vertu de la cinquième résolution; et



- (ii) des Nouvelles Parts en "Parts de la Catégorie B", divisées en dix classes (Parts de Classe B1 à Parts de Classe B10 incluses), les Parts de la Catégorie B ayant les droits prévus dans les Statuts, ayant les droits et propriétés tels que définis dans les Statuts tels qu'ils seront reformulés en vertu de la cinquième résolution;
- 4. Modification du registre des associés de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donné à tout gérant de la Société;
 - 5. Refonte des Statuts de la Société; et
 - Divers.
 - III. L'Associé Unique décide de prendre les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social souscrit de la Société d'un montant de cent mille dollars des Etats-Unis (USD 100.000) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de vingt mille dollars des Etats-Unis (USD 20.000) représenté par vingt mille (20.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'un dollar des Etats-Unis (USD 1) chacune, à cent vingt mille dollars des Etats-Unis (USD 120.000) par l'émission de cent mille (100.000) nouvelles parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale d'un dollar des Etats-Unis (USD 1) chacune.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'accepter et d'enregistrer la souscription à et le paiement intégral de l'augmentation du capital social comme suit:

Intervention - Souscription - Libération

- 1) Oak Hill Capital Partners III, L.P., un exempted limited partnership enregistré aux lles Cayman, régi par les lois des lles Cayman, ayant son siège social au c/o Walkers SPV Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9002, Cayman Islands, immatriculé auprès du Registre des Exempted Limited Partnerships des lles Cayman sous le numéro WK-21633 (OHCP III), représenté par Maître Tulay Sonmez, prénommée, en vertu d'une procuration ci-annexée, déclare souscrire à quatre-vingt-douze mille cinquante (92.050) nouvelles parts sociales et les libérer entièrement au prix de quatre-vingt-douze mille cinquante dollars des Etats-Unis (USD 92.050), par un apport en nature composé de l'affectation d'une créance que OHCP III détient contre la Société (la Créance OHCP III);
- 2) Oak Hill Capital Management Partners III, L.P., un exempted limited partnership enregistré aux lles Cayman, régi par les lois des lles Cayman, ayant son siège social au c/o Walkers SPV Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9002, Cayman Islands, immatriculé auprès du Registre des Exempted Limited Partnerships des lles Cayman sous le numéro WK-21632 (OHCMP III), représenté par Maître Tulay Sonmez, prénommée, en vertu d'une procuration ci-annexée, déclare souscrire à sept mille neuf cent cinquante (7.950) nouvelles parts sociales et les libérer entièrement au prix de sept mille neuf cent cinquante dollars des Etats-Unis (USD 7.950), par un apport en nature composé de l'affectation d'une créance que OHCMP III détient contre la Société (la Créance OHCMP III)
 - M. Paul Barton, OHCP III et OHCMP III seront ci-après collectivement désignés comme les Associés.
 - La Créance OHCP III et la Créance OHCMP III seront ci-après collectivement désignées comme les

La preuve de la libération intégrale des apports ci-dessus d'un montant total de cent mille dollars des Etats-Unis (USD 100.000) résulte d'un certificat de la gérance de la Société, émis le 22 septembre 2010, déclarant que:

- OHCP III est le plein propriétaire de la Créance OHCP III, dont la valeur, à la date du certificat, est de quatre-vingt-douze mille cinquante dollars des Etats-Unis (USD 92.050);
 - OHCP III est le seul titulaire de la Créance et possède le pouvoir de la céder;
- OHCMP III est le plein propriétaire de la Créance OHCMP III, dont la valeur, à la date du certificat, est de sept mille neuf cent cinquante dollars des Etats-Unis (USD 7.950);
 - OHCMP III est le seul titulaire de la Créance et possède le pouvoir de la céder;
- les Créances ne sont grevées d'aucun nantissement, usufruit, privilège ou imposition, et qu'il n'y a aucun obstacle à la libre cessibilité de la Créance à la Société sans restriction ou limitation et que des instructions valables ont été données afin d'entreprendre toutes les notifications, enregistrements ou autres formalités nécessaires à la réalisation d'un transfert valable de la Créance à la Société.

Le certificat susmentionné, après signature ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant restera annexé au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Suite à l'augmentation de capital ci-dessus, les Associés décident d'adopter, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Troisième résolution

Les Associés décident de créer deux (2) différentes catégories de parts sociales intitulées les "Parts de la Catégorie A", et les "Parts de la Catégorie B", et de reclasser:

53. les vingt mille (20.000) parts sociales existantes de la Société ayant une valeur nominale d'un dollar des Etats-Unis (USD 1) chacune détenues par M. Paul Barton en "Parts de la Catégorie A", divisées en dix classes (Parts de Classe A1



à Parts de Classe A10 incluse), les Parts de la Catégorie A, ayant les droits et propriétés tels que définis dans les Statuts tels qu'ils seront reformulés en vertu de la cinquième résolution; et

54. les Nouvelles Parts en "Parts de la Catégorie B", divisées en dix classes (Parts de Classe B1 à Parts de Classe B10 incluses), les Parts de la Catégorie B ayant les droits prévus dans les Statuts, ayant les droits et propriétés tels que définis dans les Statuts tels qu'ils seront reformulés en vertu de la cinquième résolution.

L'Assemblée décide de prendre acte que l'actionnariat de la Société, suite à l'augmentation de capital et à la reclassification, se présente comme suit:

- Mr. Paul Barton	20. 000 Parts de la Catégorie A
- 2.000 Parts de Classe A1;	
- 2.000 Parts de Classe A2;	
- 2.000 Parts de Classe A3;	
- 2.000 Parts de Classe A4;	
- 2.000 Parts de Classe A5;	
- 2.000 Parts de Classe A6;	
- 2.000 Parts de Classe A7;	
- 2.000 Parts de Classe A8;	
- 2.000 Parts de Classe A9;	
- 2.000 Parts de Classe A10;	
- Oak Hill Capital Partners III, L.P.	92.050 Parts de la Catégorie B
- 9.205 Parts de Classe B1;	
- 9.205 Parts de Classe B2;	
- 9.205 Parts de Classe B3;	
- 9.205 Parts de Classe B4;	
- 9.205 Parts de Classe B5;	
- 9.205 Parts de Classe B6;	
- 9.205 Parts de Classe B7;	
- 9.205 Parts de Classe B8;	
- 9.205 Parts de Classe B9;	
- 9.205 Parts de Classe B10;	
- Oak Hill Capital Management Partners III, L.P	7.950 Parts de la Catégorie B
- 795 Parts de Classe B1;	
- 795 Parts de Classe B2;	
- 795 Parts de Classe B3;	
- 795 Parts de Classe B4;	
- 795 Parts de Classe B5;	
- 795 Parts de Classe B6;	
- 795 Parts de Classe B7;	
- 795 Parts de Classe B8;	
- 795 Parts de Classe B9;	
- 795 Parts de Classe B10;	
Total:	120 000 parts sociales

Quatrième résolution

Les Associés décident de modifier le registre des associés de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus et donne pouvoir et autorité à tout gérant de la Société pour procéder pour le compte de la Société à l'enregistrement des Nouvelles Parts et de la reclassification des Parts et des Nouvelles Parts dans le registre des parts sociales de la Société.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de modifier et de refondre entièrement les Statuts, qui auront désormais la teneur suivante:

- « **Art. 1** er . **Forme sociale, Dénomination.** Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination «Avolon Holding Corporation (Luxembourg) II S.àr.l.», régie par les présents Statuts et les lois en vigueur au Luxembourg.
- Art. 2. Objet social. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, ou autres entités commerciales, l'acquisition par achat, souscription, ou de toute autre manière ainsi que le transfert par vente, échange ou autrement de titres, d'obligations, de titres de créance, bons de caisse



ou autres valeurs mobilières, ainsi que la propriété, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut également détenir des participations dans des sociétés de personnes et exercer son activité par l'intermédiaire de succursales à Luxembourg ou à l'étranger.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit et émettre, par voie de placement privé, des obligations et titres de créance.

D'une manière générale, elle pourra fournir son assistance (au travers de prêts, avances, garanties, valeurs mobilières ou autrement) à des sociétés ou autres entreprises dans lesquelles la Société a un intérêt ou qui font partie du même groupe de sociétés qu'elle (y compris vers le haut ou vers des sociétés soeurs), prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'elle jugera utile pour la réalisation et le développement de ses objets.

Finalement la Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières ou autres opérations, liées directement ou indirectement dans tous les domaines afin de faciliter la réalisation de son objet.

Art. 3. Durée. La Société est formée pour une durée indéterminée.

Art. 4. Siège social. La Société a son siège social dans la Ville de Luxembourg au Grand-Duché de Luxembourg. Le siège social peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une résolution extraordinaire de son Associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des Associés, délibérant dans les conditions prévues pour la modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être transférée à l'intérieur de la municipalité par décision du Conseil. La Société peut avoir des bureaux et des succursales à Luxembourg et à l'étranger.

Au cas où le Conseil estimerait que des évènements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger ont eu lieu ou sont sur le point d'avoir lieu, le siège social pourra être transféré temporairement à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces évènements extraordinaires; ces mesures temporaires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert temporaire de son siège social, demeurera une société luxembourgeoise. Ces mesures temporaires seront prises et portées à la connaissance des tiers intéressés par le Conseil.

Art. 5. Capital social - Parts.

5.1 Capital social

Le capital social émis de la Société est fixé à cent-vingt mille dollars des Etats-Unis (USD 120.000) divisé en vingt mille (20.000) Parts de la Catégorie A et cent mille (100.000) Parts de la Catégorie B, chaque catégorie étant divisée en différentes Classes comme indiqué ci-dessous:

5.1.1.	2.000	Parts de Classe A1
5.1.2.	2.000	Parts de Classe A2
5.1.3.	2.000	Parts de Classe A3
5.1. 4 .	2.000	Parts de Classe A4
5.1.5.	2.000	Parts de Classe A5
5.1.6.	2.000	Parts de Classe A6
5.1.7.	2.000	Parts de Classe A7
5.1.8.	2.000	Parts de Classe A8
5.1.9.	2.000	Parts de Classe A9
5.1.10.	2.000	Parts de Classe A10
5.1.11.	10.000	Parts de Classe B1
5.1.12.	10.000	Parts de Classe B2
5.1.13.	10.000	Parts de Classe B3
5.1.14.	10.000	Parts de Classe B4
5.1.15.	10.000	Parts de Classe B5
5.1.16.	10.000	Parts de Classe B6
5.1.17.	10.000	Parts de Classe B7
5.1.18.	10.000	Parts de Classe B8
5.1.19.	10.000	Parts de Classe B9
5.1.20.	10.000	Parts de Classe B10

chaque Part ayant une valeur nominale d'un dollar des Etats-Unis (USD 1) et à laquelle sont attachés les droits et obligations définis dans les présents Statuts.

5.2 Modifications du capital social et Prime d'émission

Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution adoptée dans les conditions prévues pour la modification des Statuts.

Toute prime d'émission disponible sera librement distribuable conformément aux dispositions des présents Statuts.

5.3 Annulation de Classes de Parts



- 5.3.1. A condition d'un rachat intégral par la Société de tous les titres de dette en circulation, le capital social de la Société peut être réduit par l'annulation de Parts, y compris, à toute époque ou de temps à autre, par l'annulation d'une ou de plusieurs Classes de Parts entières par l'intermédiaire du rachat et de l'annulation de toutes les Parts émises dans telle(s) Classe(s) de Parts, étant entendu qu'en cas de rachats et d'annulations de Classes entières, de tels rachats et annulations de Parts soient faits dans l'ordre numérique inverse au sein de chaque Catégorie (au sein de chaque Catégorie en commençant avec la Classe avec la référence numérique 10); et
- 5.3.2. Dans l'hypothèse d'une réduction du capital social par l'intermédiaire du rachat et de l'annulation de Parts (selon l'ordre défini sous 5.3.1), un tel rachat et une telle annulation donnent les droits suivants aux détenteurs de Parts:
- (i) chaque Part de Classe A1, Part de Classe A2, Part de Classe A3, Part de Classe A4, Part de Classe A5, Part de Classe A6, Part de Classe A6, Part de Classe A7, Part de Classe A8, Part de Classe A9 et/ou Part de Classe A10 (tel qu'applicable) rachetée et annulée conformément au présent Article confère le droit à son détenteur à la Valeur d'Annulation de Part de Classe A appropriée;
- (ii) chaque Part de Classe B1, Part de Classe B2, Part de Classe B3, Part de Classe B4, Part de Classe B5, Part de Classe B6, Part de Classe B6, Part de Classe B7, Part de Classe B8, Part de Classe B9 et/ou Part de Classe B10 (tel qu'applicable) rachetée et annulée conformément au présent Article confère le droit à son détenteur à la Valeur d'Annulation de Part de Classe B appropriée;
- 5.3.3. Le Montant d'Annulation de la Catégorie A et le Montant d'Annulation de la Catégorie B seront déterminés par le Conseil conformément aux Statuts et en particulier au présent article 5 et à l'article 6, en tenant dûment compte des avoirs, liquidités et passifs de la Société et seront approuvés par l'assemblée générale ou, le cas échéant, par l'Associé unique étant entendu cependant que le Montant d'Annulation total de toutes les Classes rachetées et annulées à la Date d'Annulation ne dépasse jamais le Montant Disponible à tel moment.
- 5.3.4. Tout Montant d'Annulation à payer par la Société pour le rachat et l'annulation des Parts sera dû et payable à la date de réalisation du rachat ou de l'annulation (la Date d'Annulation).
 - 5.4 Transfert des Parts
- 5.4.1. Sous réserve de dispositions différentes dans les présents Statuts, les Parts sont librement transmissibles entre Associés et, sauf dispositions contraires de la loi, le transfert de parts à des non associés doit être approuvé par des Associés représentant au moins soixante-quinze (75%) du capital social de la Société.
- 5.4.2. Tout transfert de Parts d'une Classe (y compris tout transfert conformément à l'Acte de Déchéance de Droits (Forfeiture Deed) ou en application de l'Article 5.5) ne peut être réalisé qu'ensemble avec un transfert concomitant du même nombre de Parts de chacune des autres Classes de la même Catégorie.
- 5.4.3.1 Les Parts de Classe A doivent être soumises à un régime de déchéance de droits (forfeiture regime) en application de l'Acte de Déchéance de Droits (Forfeiture Deed).
 - 5.5 Achat de Titres de Catégorie A Déchus de leurs Droits (Forfeited Category A Securities)
- 5.5.1 La Société peut acheter et/ou racheter ses propres Parts de la Catégorie A déchues de leurs droits (Category A Shares which are forfeited) conformément à l'Acte de Déchéance de Droits (Forfeiture Deed) (les Parts de la Catégorie A Privées de Droits) soit (a) suite au transfert de telles Parts de la Catégorie A conformément à l'Acte de Déchéance de Droits (Forfeiture Deed), soit (b) à la place du transfert de telles Parts de la Catégorie A aux détenteurs de Parts de la Catégorie B conformément à l'Acte de Déchéance de Droits (Forfeiture Deed). Sauf en cas de réduction de capital décidée par l'assemblée générale des Associés dans les formes prescrites pour la modification des présents Statuts, le prix à payer en contrepartie des Parts de la Catégorie A Privées de Droits en application du présent Article 5.5.1 ne devra pas excéder le Montant Disponible au moment de l'achat/du rachat.
- 5.5.2 Toutes les Parts de la Catégorie A Privées de Droits qui n'auraient pas été immédiatement annulées en conséquence de l'achat/du rachat pourront être conservées parmi les actifs de la Société en tant que parts rachetées, à condition qu'il ait été créé, dans le passif de la Société, une réserve d'un montant équivalent aux Parts de la Catégorie A Privées de Droits. Les droits de vote attachés aux Parts de la Catégorie A Privées de Droits seront suspendus aussi longtemps que de telles Parts seront conservées par la Société parmi ses actifs.

Art. 6. Droits relatifs aux Catégories de Parts.

6.1. Droits aux Distributions

Sous réserve de l'article 6.4, toute Distribution (la Distribution Actuelle) sera distribuée aux détenteurs de titres de dette, de Parts de la Catégorie A et de Parts de la Catégorie B conformément aux dispositions suivantes:

- 6.1.1 En premier lieu, aux détenteurs de titres de dette, le paiement d'un montant jusqu'à et incluant le montant des Distributions (étant toutes les Distributions précédentes et la portion appropriée de la Distribution Actuelle payée conformément au présent Article 6.1.1), qui résulte dans le rachat intégral par la Société de tous les titres de dette en circulation;
- 6.1.2 En second lieu, après le rachat des titres de dette en circulation conformément à l'Article 6.1.1, aux détenteurs de Parts de la Catégorie A et de Parts de la Catégorie B, le paiement d'un montant jusqu'à et incluant le montant des Distributions (étant toutes les Distributions précédentes et la portion appropriée de la Distribution Actuelle payée conformément au présent Article 6.1.2), qui résulte dans le paiement intégral du Prix de Souscription Total de la Catégorie A et du Prix de Souscription Total de la Catégorie B et qui sera réparti de la manière suivante:



- (i) aux détenteurs de Parts de la Catégorie A, un pourcentage égal à: 100 x (Prix de Souscription Total de la Catégorie A / (Prix de Souscription Total de la Catégorie A + Prix de Souscription Total de la Catégorie B));
- (ii) aux détenteurs de Parts de la Catégorie B, un pourcentage égal à: 100 x (Prix de Souscription Total de la Catégorie B / (Prix de Souscription Total de la Catégorie A + Prix de Souscription Total de la Catégorie B)); et
- 6.1.3 En troisième lieu, après le rachat des titres de dette en circulation et paiement du Prix de Souscription Total de la Catégorie A et du Prix de Souscription Total de la Catégorie B conformément aux Articles 6.1.1 et 6.1.2, aux détenteurs de Parts de la Catégorie B et de tous titres de dette, le paiement d'un montant jusqu'à et incluant le montant des Distributions (étant toutes les Distributions précédentes et la portion appropriée de la Distribution Actuelle payée conformément au présent Article 6.1.3), qui résulte dans le paiement intégral des Dépenses admissibles des Associés;
- 6.1.4 Ensuite, s'il reste une partie de la Distribution Actuelle à payer après les distribution réalisées conformément aux Articles 6.1.1, 6.1.2 et 6.1.3 ci-dessus, (le «Surplus»), le Surplus sera distribué parmi les détenteurs de Parts selon les proportions suivantes, sous réserve des dispositions de l'Article 6.2:
- (i) aux détenteurs de Parts de la Catégorie A, pour chacune desdites Parts de la Catégorie A en circulation, un pourcentage du Surplus Ajusté égal à: 100 x (Pourcentage de Base + Pourcentage de Sortie) x Facteur de Dilution x (1 / 20.000); et
- (ii) aux détenteurs de Parts de la Catégorie B, l'intégralité du Surplus restant (le Surplus affecté aux Fonds); qui sera payé conformément à la Formule Applicable au Surplus affecté aux Fonds telle que prévue par l'Article 6.3;

les termes ci-dessus ayant les significations suivantes:

Dépenses Admissibles des Associés signifie le montant en USD de toutes les dépenses engagées par les détenteurs de Parts de la Catégorie B ou de Titres de Dette en relation avec (i) toute souscription de Parts de la Catégorie B et de Titres de Dette, (ii) toute Distribution ou vente de Parts de la Catégorie B et de Titres de Dette donnant lieu à la perception de Produits de Vente ou autre, et (iii) d'autres affaires concernant la Société, y compris la formation, la gestion, l'entretien, la domiciliation, la liquidation et les dépenses légales (sans reproduction des dépenses encourues par la Société), à condition que dans chaque cas, de telles dépenses aient été approuvées par la Société comme Dépenses Admissibles des Associés.

Entrées de la Catégorie B signifie prix de souscription brut total payé par la Société en rapport avec l'émission de toutes les Parts de la Catégorie B de Topco (y inclus toute prime) à la Société, exprimé en USD (non diminué des montants précédemment payés pour le rachat par Topco desdites Parts de la Catégorie B);

Facteur de Dilution est égal au plus petit entre (a) (Plafond de dilution/(Prix de Souscription Total de la Catégorie B + Prix Total des Titres de Dette de Class B) ou (b) 1;

Multiple d'Argent Cumulatif signifie les Sorties de la Catégorie B exprimées en tant que multiple des Entrées de la Catégorie B, étant entendu que le calcul est effectué en prenant en compte la prochaine Distribution Actuelle proposée après application des dispositions des articles 6.1.1 et 6.1.3;

Plafond de Dilution signifie cent trente-six millions six cent soixante-six mille six cent soixante-sept dollars des Etats-Unis (USD 136.666.667);

Pourcentage de Base est égal à 0,0071;

Pourcentage de Sortie est égal à:

- 0,0429 si le Multiple d'Argent Cumulatif est inférieur à 2,7x;
- 0,0393 si le Multiple d'Argent Cumulatif est supérieur ou égal à 2,6x mais inférieur à 2,7x;
- 0,0357 si le Multiple d'Argent Cumulatif est supérieur ou égal à 2,5x mais inférieur à 2,6x;
- 0,0321 si le Multiple d'Argent Cumulatif est supérieur ou égal à 2,4x mais inférieur à 2,5x;
- 0,0286 si le Multiple d'Argent Cumulatif est supérieur ou égal à 2,3x mais inférieur à 2,4x;
- 0,0250 si le Multiple d'Argent Cumulatif est supérieur ou égal à 2,2x mais inférieur à 2,3x;
- 0,0214 si le Multiple d'Argent Cumulatif est supérieur ou égal à 2,1x mais inférieur à 2,2x;
- 0,0179 si le Multiple d'Argent Cumulatif est supérieur ou égal à 2,0x mais inférieur à 2,1x;
- 0,0143 si le Multiple d'Argent Cumulatif est supérieur ou égal à 1,5x mais inférieur à 2,0x;
- 0 si le Multiple d'Argent Cumulatif est supérieur ou égal à 1,5x;

Prix de Souscription Total de la Catégorie A signifie le prix de souscription brut total payé en rapport avec l'émission de toutes les Parts de la Catégorie A (y inclus toute prime) exprimé en USD; moins tout montant précédemment repayé sur ce prix par la Société (y compris conformément à l'Acte de Déchéance de Droits (the Forfeiture Deed));

Prix de Souscription Total de la Catégorie B signifie le prix de souscription brut total payé en rapport avec l'émission de toutes les Parts de la Catégorie B (y inclus toute prime) exprimé en US\$, moins tout montant précédemment repayé sur ce prix par la Société;

Prix Total des Titres de Dette de Classe B signifie le prix d'achat total brut pour tous les Titres de Dette de Classe B précédemment émis par la Société;

Sorties de la Catégorie B signifie les montants reçus, ou devant être reçus, par la Société en relation avec son investissement dans les Parts de la Catégorie B de Topco (mais excluant le Montant Ajusté PB tel que défini à l'Article 6.2.2



(iii)), étant la somme totale (i) des montants qui sont, ou seront, distribués à titre de Distribution Actuelle conformément au présent Article 6.1; et (ii) de tous les montants précédemment reçus par la Société en relation avec son investissement dans les Parts de la Catégorie B de Topco;

Surplus Ajusté signifie un montant égal à la somme (i) du Surplus et (ii) du montant précédemment payé conformément à l'Article 6.1.1 pour racheter tous les Titres de Dette liés à la Réserve de Crédit (Standby Facility Debt Securities);

- 6.2 Pertes de Réserve de Crédit (Standby Facility Losses)
- 6.2.1 Concernant toute Distribution autre qu'une Distribution proposée par rapport aux produits d'une transaction proposée ou d'une série de transactions liées qui aboutiraient à une Sortie (la Distribution Finale), le montant du Surplus qui est provisoirement distribuable au(x) détenteur(s) de Parts de la Catégorie A conformément à l'Article 1.1.4 (i) sera conservé par la Société jusqu'à ce que le montant total ainsi conservé (le Montant mis sous Séquestre) atteigne un million sept cent mille dollars des Etats-Unis (USD 1.700.000), et ensuite tout excédent sera distribué au(x) détenteur(s) de Parts de la Catégorie A.
 - 6.2.2 Dès la réalisation d'une Distribution Finale:
- (i) le montant du Surplus qui est provisoirement distribuable au(x) détenteur(s) de Parts de la Catégorie A conformément à l'Article 1.1.4 (i) devra être diminué d'un montant égal à l'excédent de (x) le Montant Ajusté PB (le cas échéant) calculé sur la base de toute Perte de Crédit Back-to-Back effective sur (y) tous les montants précédemment conservés par la Société conformément à l'Article 6.2.1 liés aux Distributions précédentes.
- (ii) tout Montant mis sous Séquestre excédant le Montant Ajusté PB ne sera plus conservé par la Société et sera distribué au(x) détenteur(s) de Parts de la Catégorie A conformément à l'Article 1.1.4 (i); et
- (iii) le Montant Ajusté PB ne fera pas partie du Surplus Affecté aux Fonds et sera affecté aux Fonds conformément à la formule suivante:
 - 96,8202% du Montant Ajusté PB sera payé à OHCP III; et
 - 3,1798% du Montant Ajusté PB sera payé à OHCMP III.
 - 6.2.3 Pour les besoins du présent Article 6.2:

Montant Ajusté PB signifie le plus petit entre (a) le montant du Surplus qui est provisoirement distribuable au(x) détenteur(s) de Parts de la Catégorie A conformément à l'Article 1.1.4(i) dès la réalisation d'une Distribution Finale plus le Montant mis sous Séquestre (le cas échéant) et (b) la somme de (l) 50% de toute Perte de Crédit Back-to-Back et (ll) 50% de tout Surplus de Perte de Réserve de Crédit (Standby Facility Surplus Loss) moins la différence entre (x) le montant total du Surplus qui aurait été distribuable au(x) détenteur(s) de Parts de la Catégorie A conformément à l'Article 1.1.4 (i) s'il n'y avait aucun Surplus de Perte de Réserve de Crédit (Standby Facility Surplus Loss) et (y) le montant total du Surplus qui est distribuable au(x) détenteur(s) de Parts de la Catégorie A conformément à l'Article 1.1.3 (i) en tenant compte du Surplus de Perte de Réserve de Crédit (Standby Facility Surplus Loss).

Perte de Crédit Back-to-Back (Back-to-Back Facility Loss) signifie un montant égal à la totalité du montant du Prêt (tel que défini restant dû dans le Contrat de Crédit de Financement Back-To-Back (Back-To-Back Funding Facility Agreement) attribuable à la Société (par Oak Hill Lender 2 en vertu du Contrat de Crédit de Financement Back-To-Back (Back-To-Back Funding Facility Agreement), lequel n'a pas été repayé par Finco II suite à l'exercice des recours conformément aux Clauses 6.1 et/ou 8.1 de l'Acte de Support concernant la Réserve de Crédit (Standby Facility Deed of Support).

Surplus de Perte de Réserve de Crédit (Standby Facility Surplus Loss) signifie un montant égal à la déduction (le cas échéant) des produits que la Société aurait perçus dans le cadre de son investissement dans Topco, mais à l'exception de l'application de la Section 8.1 de l'Acte de Support concernant la Réserve de Crédit (Standby Facility Deed of Support).

6.3 Surplus Affecté aux Fonds

Tout Surplus Affecté aux Fonds en relation avec une Distribution Actuelle sera affecté aux Fonds en rapport avec leurs Parts de la Catégorie B conformément à la formule suivante (la Formule Applicable au Surplus Affecté aux Fonds)

- chaque Part de la Catégorie B détenue par OHCP III lui donnera droit à:

Surplus (OHCP III) / nombre de Parts de la Catégorie B détenues par OHCP III; et

- chaque Part de la Catégorie B détenue par OHCMP III lui donnera droit à:

Surplus (OHCMP III) / nombre de Parts de la Catégorie B détenues par OHCMP III;

les termes ci-dessus ayant les significations suivantes:

Pourcentage PB signifie, dans chaque Distribution Actuelle, une fraction (exprimée en pourcentage) dans laquelle (i) le numérateur est une part du Surplus affectée dans une telle Distribution Actuelle au(x) détenteur(s) de Parts de la Catégorie A conformément à l'Article 1.1.3 et (ii) le dénominateur et le Surplus total affectée dans une telle Distribution Actuelle tà tous les Associés.

Surplus (OHCP III) signifie (92,0505% moins (96,8202% x Pourcentage PB)) du Surplus Affecté aux Fonds;

Surplus (OHCMP III) signifie (7,9495% moins (3,1798% x Pourcentage PB)) du Surplus Affecté aux Fonds; et

- 6.4 Si la réalisation d'une transaction proposée ou d'une série de transactions liées résultait dans une Sortie, le calcul de la Distribution Finale sera ajusté comme suit:
- (i) toutes les Distributions et Produits de Vente réalisés avant la Sortie («Distributions Précédentes») ensemble avec la Distribution Finale seront réputées avoir été payés, pour les besoins du calcul de la Distribution Actuelle, ensemble



dans une Distribution totale, qui sera allouée entre les détenteurs de Parts de la Catégorie A et de détenteurs de Parts de la Catégorie B en conformité avec l'Article 6.1 (la «Distribution de Sortie Cible»); et

- (ii)l'allocation de la Distribution Actuelle telle que prévue à l'Article 6.1 sera ajustée de telle manière à ce que chaque détenteur de Parts reçoive, ensemble avec ce qu'il aurait reçu des Distributions Précédentes, sa proportion appropriée de la Distribution de Sortie Cible, étant entendu qu'un tel ajustement ne donne pas lieu à un paiement de moins de USD 0 aux détenteurs de Parts de la Catégorie A ou Parts de la Catégorie B.
 - 6.5 En relation avec toutes les Distributions ou autres calculs réalisés conformément à l'article 6.1 qui:
 - (i)ne sont pas libellés en USD, le Conseil déterminera de bonne foi un montant équivalent libellé en USD;
- (ii)résulteraient dans une allocation fractionnaire de devises, parts sociales ou autres valeurs mobilières qui n'est pas autorisé par la loi ou par des pratiques commerciales raisonnables, le Conseil déterminera de bonne foi une allocation appropriée de tels montants; et
- (iii)requièrent une évaluation de titres autres que des espèces, le Conseil déterminera de bonne foi une telle évaluation (qui, dans l'hypothèse d'une introduction en bourse de toute filiale de la Société, sera le prix initial offert par l'émetteur à la date d'une telle introduction en bourse).

Art. 7. Gestion.

- 7.1. Nomination et révocation des Gérants
- 7.1.1.La Société est gérée par un conseil de gérance (le Conseil ou le Conseil de Gérance) composé d'au moins un (1) gérant de classe A (ci-après le Gérant de Classe A) et un (1) gérant de classe B (ci-après le Gérant de Classe B) (ensemble les Gérants, et individuellement le Gérant), nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas être associés.
 - 7.2 Pouvoirs du conseil de gérance
- (i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.
- (ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

7.3 PROCÉDURE

- (i) Le Conseil se réunit sur convocation d'un (1) Gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.
- (ii) Il est donné à tous les Gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.
- (iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un Gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.
 - (iv) Un Gérant peut donner une procuration à un autre Gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.
- (v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés, dont au moins un Gérant de Classe A et un Gérant de Classe B. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procèsverbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.
- (vi) Tout Gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio- conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.
- (vii) Des résolutions circulaires signées par tous les Gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

7.4 REPRÉSENTATION

- (i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un Gérant de Classe A et d'un Gérant de Classe B.
- (ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

7.5 RESPONSABILITÉ DES GÉRANTS

Les Gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.



Art. 8. Résolutions des associés.

8.1 Pouvoirs

L'assemblée générale ou, le cas échéant, l'Associé unique dispose des pouvoirs les plus étendus afin d'autoriser, adopter ou ratifier toute action en rapport avec la Société.

8.2 Procédures

- 8.2.1 Chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives. Il dispose d'un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il détient et peut valablement agir au travers d'une procuration spéciale à toute assemblée des Associés.
- 8.2.2 Les décisions des Associés sont passées dans la forme prévue par la loi luxembourgeoise sur les sociétés par écrit (dans la mesure permise par la loi) ou aux assemblées. Chaque assemblée d'Associés régulièrement constituée de la Société ou toute résolution écrite valable (le cas échéant) représentera la totalité des Associés de la Société.
- 8.2.3 Les assemblées seront convoquées par un avis de convocation adressé par courrier recommandé à tous les Associés à l'adresse figurant dans le registre des Associés tenu par la Société au moins huit (8) jours avant la date prévue pour cette réunion. Si l'ensemble du capital social de la Société est représenté à l'assemblée, l'assemblée pourra être tenue sans avis préalable. Dans le cas de résolutions écrites, le texte de telles résolutions sera envoyé aux Associés à l'adresse inscrite dans le registre des Associé tenu par la Société au moins huit jours avant la date effective proposée des résolutions. Les résolutions deviendront effectives si elles sont approuvées par la majorité tel que prévu par la loi pour les décisions collectives (ou sujette aux respects des quorums de majorité requis à la date des décisions). Des résolutions écrites unanimes peuvent être adoptées sans avis préalable.
- 8.2.4 Une assemblée générale sera convoquée (ou une résolution écrite sera soumise au vote) par le Conseil ou en son nom lorsque le Conseil le jugera utile (étant entendu qu'en cas d'Associé unique, un tel Associé unique pourra adopter des résolutions à tout moment).
- 8.2.5 Une assemblée générale des Associés sera valablement constituée si au moins 50,1% du capital social émis est représenté.
- 8.2.6 Sous réserve de dispositions légales différentes, les résolutions de l'assemblée générale des Associés (ou les résolutions écrites) seront adoptées aux majorités suivantes:
 - (i) les décisions des assemblées générales seront valablement adoptées à la majorité simple des Associés;
- (ii) les décisions relatives à la modification des statuts seront valablement adoptées si elles sont approuvées par (x) une majorité des Associés (y) représentant au moins soixante-quinze pour cent (75%) du capital social émis par la Société.

Art. 9. Exercice social - Comptes annuels.

9.1 Exercice social

L'exercice social de la Société commence le 1 ^{er} janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année, à l'exception du premier exercice qui débutera à la date de constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2010.

9.2 Comptes annuels

Chaque année à la fin de l'année comptable, les comptes annuels sont établis par le Conseil.

Les Comptes annuels sont à la disposition des Associés au siège social de la Société en accord avec les dispositions de la loi.

Art. 10. Allocation des résultats.

- 10.1 Chaque année, du profit net annuel déterminé en accord avec les dispositions légales et comptables, cinq pour cent (5%) sera alloué à une réserve légale. Cette allocation cessera d'être obligatoire lorsque (et aussi longtemps) que le montant de la réserve légale atteint un dixième du capital social de la Société.
- 10.2 Le solde pourra être distribué aux Associés par décision d'une assemblée générale ou, le cas échéant, par décision de l'Associé unique.
- 10.3 L'assemblée générale ou le cas échéant, l'Associé unique peut décider de déclarer et payer des dividendes intérimaires sur la base de comptes préparés par le Conseil, indiquant que des fonds suffisants existent pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne pourra pas excéder les profits nets réalisés depuis la fin de la dernière année comptable augmentés des profits reportés et réserves distribuables mais diminués des pertes reportées et sommes à allouer à la réserve légale.
- 10.4 Toutes les distributions faites en accord avec ce qui est exposé ci-dessus ne pourront être faites qu'en accord avec les dispositions de l'Article 6.
- 10.5 Le compte de prime d'émission disponible pourra être distribué aux Associés sur décision de l'assemblée générale ou, le cas échéant, sur décision de l'Associé unique, en accord avec les dispositions de l'Article 6. L'assemblée générale des Associés, ou le cas échéant, l'Associé unique peut aussi décider d'allouer tout montant du compte de prime d'émission à la réserve légale.
- 10.6 Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, conformément à l'Article 6 et aux conditions suivantes:
 - (i) le Conseil établit des comptes intérimaires;



- (ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;
- (iii) le Conseil doit adopter la décision de distribuer des dividendes intérimaires dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;
 - (iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et
- (v) si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excédent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

Art. 11. Dissolution - Liquidation.

- 11.1 La Société ne sera pas dissoute par la mort, la suspension des droits civils, la faillite ou la banqueroute de l'Associé unique.
- 11.2 Hormis le cas de dissolution judiciaire, la dissolution de la Société ne pourra avoir lieu que suite à une décision de l'assemblée générale ou, le cas échéant, une décision de l'Associé unique, en accord avec les dispositions appropriées de la loi.
- 11.3 Lors de la dissolution de la Société, la Liquidation sera réalisée par un ou plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale ou, le cas échéant, l'Associé unique qui déterminera leurs pouvoirs et rémunération.
- 11.4 Dans le cas d'une Liquidation, tout Surplus de Liquidation disponible après le payement de toutes les dettes et engagements de la Société sera distribué aux Associés en conformité avec l'Article 6.

Art. 12. Définitions.

12.1 Dans les présents Statuts, les termes suivants auront les significations suivantes lorsqu'ils commenceront par des majuscules:

Acte de Déchéance de Droits (Forfeiture Deed) signifie l'acte de déchéance de droits en relation avec les Parts de la Catégorie A, conclu entre la Société, les Fonds et M. Paul Barton;

Affilié signifie:

- (a) pour ce qui concerne toute personne, toute autre personne qui contrôle, est contrôlée par ou est sous un contrôle commun avec cette première personne et où le contrôle est la possibilité soit, au travers de la possession de valeurs mobilières portant des droits de vote, soit par contrat ou autrement, de contrôler la gestion et les politiques de cette autre personne;
- (b) sans limitation de ce qui a été énoncé ci-dessus, par rapport à chaque fonds d'investissement (qu'il soit structuré comme une limited partnership, un unit trust ou autre véhicule), tout autre fonds qui est géré ou conseillé par le gestionnaire ou conseiller du premier fonds ou un Affilié d'un tel gestionnaire ou conseiller (au sens du paragraphe (a) ci-dessus); et
- (c) sans limitation de ce qui précède, par rapport à un nominée, le bénéficiaire effectif pour lequel le nominée détient des parts sociales ou un autre nominée du même bénéficiaire.

Acte de Support concernant la Réserve de Crédit (Standby Facility Deed of Support) signifie l'Acte de Support relatif au Contrat de Réserve de Crédit conclu le 19 mai 2010 entre Topco, Finco II, Avolon Nominees Limited, Idamante S.àr.l., AAIL Holdings S.àr.l., Luxco 1, la Société, Dohmnal Slattery et Agraffe Investments XIII, LP., tel que modifié.

Associé ou détenteur de Parts signifie un détenteur de Parts de la Société tel qu'inscrit dans le Registre des Associés; Catégorie signifie Catégorie A et Catégorie B (suivant le contexte);

Catégorie A signifie des Parts de la catégorie A, divisées en Parts de Classe A1, Parts de Classe A2, Parts de Classe A3, Parts de Classe A4, Parts de Classe A5, Parts de Classe A6, Parts de Classe A7, Parts de Classe A8, Parts de Classe A9 et Parts de Classe A10;

Catégorie B signifie des Parts de la catégorie B, divisées en Parts de Classe B1, Parts de Classe B2, Parts de Classe B3, Parts de Classe B4, Parts de Classe B5, Parts de Classe B6, Parts de Classe B7, Parts de Classe B8, Parts de Classe B9 et Parts de Classe B10;

Classes signifie les classes de Parts émises à un moment donné et Classe signifie chacune d'entre elles;

Comptes Intérimaires signifie les comptes intérimaires de la Société à la Date de Compte Intérimaire pertinente;

Conseil signifie le conseil de gérance de la Société;

Contrat de Crédit de Financement Back-To-Back (Back-To-Back Funding Facility Agreement) signifie le Contrat de Crédit de Financement Back-To-Back conclu le 19 mai 2010 entre Finco II, Luxco 1 et la Société, tel que modifié.

Date d'Annulation a la signification telle que figurant à l'Article 5.3.4;

Date de Compte Intérimaire signifie la date se situant au plus tôt cinq (5) jours avant la date de rachat et d'annulation de la ou des Classes de Parts pertinentes;

Date de Paiement signifie la date à laquelle la Distribution est payée (ou va être payée) aux Associés;



Distribution signifie tout rachat de Titres de Dette en circulation et toute déclaration de dividendes ou d'autres distributions, réduction de capital social ou de prime, rachat et annulation d'une ou de plusieurs Classes pour une contrepartie supérieure à USD 1,00, ou distribution d'un Surplus de Liquidation;

Distribution Actuelle a la signification qui lui est donné à l'Article 6.1;

Finco II signifie Avolon Aerospace Finance II Limited, une société constituée selon les lois des lles Cayman, dont le siège social se trouve à P.O. Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, et ses successeurs et cessionnaires:

Fonds signifie collectivement OHCP III et OHCPMP III;

Gérants signifie les membres du Conseil, quelque soit la catégorie dont ils font partie et Gérant désigne n'importe lequel d'entre eux;

Groupe signifie (i) la Société et ses filiales de temps à autre; et (ii) la société finale de contrôle détenant 100 pour cent (le cas échéant) de la Société de temps à autre; et (iii) toute autre personne qui de temps à autre est une filiale de la même société finale détenant 100 pour cent (le cas échéant);

Holdco signifie Avolon Aerospace Limited, une société exempté constituée selon les lois des lles Cayman (enregistré sous le numéro 233212), dont le siège social se trouve à PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands:

Instruments d'Associés signifie (i) des Parts, ou tous autres droits de souscription ou de conversion en Parts; et (ii) emprunts de longue durée ou tout autre instrument de créance émis par la Société, mais exclut tout instrument de dette et warrant émis par des tiers fournissant du financement;

Introduction en Bourse signifie collectivement l'admission à la cote au New York Stock Exchange, NASDAQ, au Hong Kong Stock Exchange, au London Stock Exchange, ou au Marché d'Investissement Alternatif (Alternative Investment Market) du London Stock Exchange de tout ou partie du capital social de la Société ou de Topco ou de Holdco, ou de tout ou partie du capital social d'une société contrôlant la Société ou Topco ou Holdco et constituée aux fins d'une telle admission à la cote.

Liquidation signifie la dissolution et liquidation de la Société;

Loi signifie la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée;

Luxco 1 signifie Avolon Holding Corporation (Luxembourg) I S.àr.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B152.647, et dont le siège social est au 12 Rue Guillaume Schneider, L-2522, Luxembourg;

Membre du Groupe signifie un membre du Groupe;

Montant d'Annulation signifie le Montant d'Annulation de la Catégorie A, le Montant d'Annulation de la Catégorie B selon ce qu'exige le contexte;

Montant d'Annulation de la Catégorie A signifie à la Date d'Annulation, un montant exprimé en USD, correspondant au montant des Distributions découlant de l'annulation et du rachat en conformité avec les présents Statuts de Parts de la Catégorie A, comme si toutes les Distributions disponibles pour la Société pour les Parts de la Catégorie A découlaient de l'annulation et du rachat de cette Catégorie de Parts de la Catégorie A;

Montant d'Annulation de la Catégorie B signifie à la Date d'Annulation, un montant exprimé en USD, correspondant au montant des Distributions découlant de l'annulation et du rachat en conformité avec les présents Statuts de Parts de la Catégorie B;

Montant Disponible signifie le montant total des profits nets de la Société (y inclus les profits reportés) augmentés par (i) toute prime d'émission librement distribuable et d'autres réserves librement distribuables et (ii) le montant de toute réduction du capital social et réduction de la réserve légale relative à une ou des Classes de Parts à annuler, mais réduite de (i) toute perte (y inclus les pertes reportées) et (ii) toutes sommes qui vont être réparties dans une ou des réserves en conformité avec les dispositions légales ou des Statuts, chaque fois tel que prévu dans les Comptes intérimaires (sans, afin d'éviter tout doute, un double comptage) de telle manière à ce que:

MD = (PN + P + RC) - (PE + RL)

Οù

MD = Montant Disponible

PN = profits nets (y compris les motifs reportés)

PE = pertes (y compris les pertes reportées); et

P = toute prime d'émission librement distribuable et autres réserves librement distribuables;

RC = le montant de la réduction du capital social et de la réserve légale en relation avec la ou les Classes de Parts à annuler; et

RL = toutes sommes qui doivent être placées en une ou des réserves en conformité avec les dispositions légales ou les présents Statuts;

OHCP III signifie Oak Hill Capital Partners III, L.P., un exempted limited partnership enregistré aux lles Cayman, régi par les lois des lles Cayman, ayant son siège social au c/o Walkers SPV Limited, Walker House, 87 Mary Street, George



Town, Grand Cayman KY1-9002, Cayman Islands, immatriculé auprès du Registre des Exempted Limited Partnerships des lles Cayman sous le numéro WK-21633;

OHCMP III signifie Oak Hill Capital Management Partners III, L.P., un exempted limited partnership enregistré aux lles Cayman, régi par les lois des lles Cayman, ayant son siège social au c/o Walkers SPV Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9002, Cayman Islands, immatriculé auprès du Registre des Exempted Limited Partnerships des lles Cayman sous le numéro WK-21632;

Participation de Contrôle signifie en relation avec une personne:

- (a) la détention ou le contrôle (directement ou indirectement) de parts dans cette personne représentant plus de cinquante pour cent (50%) des droits de vote pouvant être exercés lors d'assemblées générales de cette personne appelées à se prononcer sur tous, ou presque tous les sujets; ou
- (b) le droit de nommer ou révoquer des Gérants de cette personne ayant une majorité des droits de votes pouvant être exercés lors des réunions du Conseil de Gérance de cette personne appelées à se prononcer sur tous ou presque tous les sujets,

Parts signifie toutes les parts sociales émises par la Société et Part signifie l'une des Parts;

Parts de Classe A1 signifie les Parts de la classe A1 et Part de Classe A1 signifie n'importe laquelle de ces parts;

Parts de Classe A2 signifie les Parts de la classe A2 et Part de Classe A2 signifie n'importe laquelle de ces parts;

Parts de Classe A3 signifie les Parts de la classe A3 et Part de Classe A3 signifie n'importe laquelle de ces parts;

Parts de Classe A4 signifie les Parts de la classe A4 et Part de Classe A4 signifie n'importe laquelle de ces parts;

Parts de Classe A5 signifie les Parts de la classe A5 et Part de Classe A5 signifie n'importe laquelle de ces parts;

Parts de Classe A6 signifie les Parts de la classe A6 et Part de Classe A6 signifie n'importe laquelle de ces parts;

Parts de Classe A7 signifie les Parts de la classe A7 et Part de Classe A7 signifie n'importe laquelle de ces parts;

Parts de Classe A8 signifie les Parts de la classe A8 et Part de Classe A8 signifie n'importe laquelle de ces parts;

Parts de Classe A9 signifie les Parts de la classe A9 et Part de Classe A9 signifie n'importe laquelle de ces parts;

Parts de Classe A10 signifie les Parts de la classe A10 et Part de Classe A10 signifie n'importe laquelle de ces parts;

Parts de la Catégorie A Déchues de leurs Droits signifie les Parts de la Catégorie A déchues de leurs droits conformément à l'Acte de Déchéance de Droits (Forfeiture Deed);

Parts de Classe B1 signifie les Parts de la classe B1 et Part de Classe B1 signifie n'importe laquelle de ces parts;

Parts de Classe B2 signifie les Parts de la classe B2 et Part de Classe B2 signifie n'importe laquelle de ces parts;

Parts de Classe B3 signifie les Parts de la classe B3 et Part de Classe B3 signifie n'importe laquelle de ces parts;

Parts de Classe B4 signifie les Parts de la classe B4 et Part de Classe B4 signifie n'importe laquelle de ces parts;

Parts de Classe B5 signifie les Parts de la classe B5 et Part de Classe B5 signifie n'importe laquelle de ces parts;

Parts de Classe B6 signifie les Parts de la classe B6 et Part de Classe B6 signifie n'importe laquelle de ces parts;

Parts de Classe B7 signifie les Parts de la classe B7 et Part de Classe B7 signifie n'importe laquelle de ces parts;

Parts de Classe B8 signifie les Parts de la classe B8 et Part de Classe B8 signifie n'importe laquelle de ces parts;

Parts de Classe B9 signifie les Parts de la classe B9 et Part de Classe B9 signifie n'importe laquelle de ces parts;

Parts de Classe B10 signifie les Parts de la classe B10 et Part de Classe B10 signifie n'importe laquelle de ces parts;

Personne ou entreprise signifie tout individu, entreprise, société, société de personne, limited partnership, trust, association dûment constituée ou de fait, association momentanée, société de capital, société à responsabilité limitée, autorité gouvernementale (y inclus un gouvernement ou une subdivision politique ou une agence de celui-ci) ou toute autre entité juridique de toute sorte dans toute juridiction, et inclura son successeur (par fusion ou autrement) ou ayantdroit d'une telle entité,

Président signifie le président du Conseil;

Produits de Vente signifie le montant perçu lors de la vente et/ou du transfert de Parts ou de Titres de Dette par un détenteur de Parts ou de Titres de Dette (à l'exclusion des Produits de Vente Exclus) exprimés en USD;

Produits de Vente Exclus signifie les produits résultant de la vente et/ou du transfert de Parts et/ou de Titres de Dette (i) lors desquels une partie seulement des Associés transfère tout ou partie de leurs Parts au(x) cessionnaire(s) ou (ii) qui sont expressément autorisés par la clause 10 ou la clause 33.2 du Contrat d'Investissement et d'Associés relatif à Topco en date du 20 mai 2010, tel que modifié ou (iii) qui sont autrement expressément autorisés par un pacte d'associés ou un accord semblable auxquels le ou les Associés sont parties (le cas échéant);

Registre d'Associés signifie le registre des associés tenu au siège social de la Société en conformité avec l'Article 185 de la loi sur Sociétés;

Société signifie «Avolon Holding Corporation (Luxembourg) II S.à r.l.»;

Sortie signifie une Vente ou, sous réserve d'une modification de la forme légale de la Société dans une forme de société autorisant la circulation publique des titres de la Société, une Introduction en Bourse;

Statuts signifie les présents statuts tels que modifiés de temps à autre;

Surplus à la signification figurant à l'Article 6;



Surplus de Liquidation signifie le montant devant être distribué en tant que surplus de liquidation par la Société aux Associés après que toutes les dettes (y inclus, pour écarter tout doute, les Titres de Dette), engagements, charges et frais de liquidation auront été payés, mis en réserve ou dûment provisionnés;

Titres de Dette liés aux Dépenses de la Société (Company Expenses Debt Securities) signifie tous les preferred equity certificates qui ont été émis par la Société aux Fonds pour les besoins de financement des dépenses d'exploitation de la Société (qui, pour écarter tout doute, n'incluent pas les Titres de Dette de Classe B (Class B Debt Securities) et les Titres de Dette liés à la Réserve de Crédit (Standby Facility Debt Securities)) et qui restent en circulation à la date appropriée.

Titres de Dette liés à la Réserve de Crédit (Standby Facility Debt Securities) signifie tous les preferred equity certificates qui ont été émis par la Société aux Fonds en relation avec le financement par la Société de ses obligations, en sa qualité de prêteur, envers Finco II, en vertu du Contrat de Crédit de Financement Back-To-Back (Back-To-Back Funding Facility Agreement) conformément à une «Demande d'Utilisation» émise par Finco II à la Société en apllication dudit contrat (qui, pour écarter tout doute, n'incluent pas les Titres de Dette de Classe B (Class B Debt Securities) et les Titres de Dette liés aux Dépenses de la Société (Company Expenses Debt Securities)) et qui restent en circulation à la date appropriée.

Topco signifie Avolon Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 153.147, et dont le siège social est au 2, Rue Albert Borschette, L-1246, Luxembourg

Valeur d'Annulation de Parts signifie la Valeur d'Annulation des Parts de Classe A et la Valeur d'Annulation des Parts de Classe B:

Valeur d'Annulation d'une Part de Classe A signifie une proportion du Montant d'Annulation de la Catégorie A au pro rata du nombre total de Parts de la Catégorie A qui sont rachetées et annulées à la Date d'Annulation, exprimée comme valeur par Part en USD arrondie à l'USD le plus proche;

Valeur d'Annulation d'une Part de Classe B signifie une proportion du Montant d'Annulation de la Catégorie B au pro rata (par Part) du nombre total de Parts de la Catégorie B qui sont rachetées et annulées à la Date d'Annulation, exprimée comme valeur par Part en USD arrondie à l'USD le plus proche;

Vente signifie la réalisation de l'acquisition (que ce soit au travers d'une transaction unique ou d'une série de transactions liées) par une personne, ou un Affilié, ou des personnes agissant de concert d'Instruments d'Associés et qui résulte dans l'acquisition d'une Participation de Contrôle dans la Société par ces personnes (qui ne détenaient pas une telle Participation de Contrôle auparavant) ou la cession de tous ou presque tous les avoirs du Groupe;

- 12.2 Toute référence dans les présents Statuts à \$, US\$ ou USD est une référence à la devise en vigueur aux Etats-Unis d'Amérique.
- 12.3 Les mots "y inclus" ou "comprenant" ne seront pas exclusifs et seront considérés comme suivis des mots "sans restriction".
- **Art. 13. Associé unique.** Tant qu'un seul Associé détiendra toutes les Parts de la Société, la Société existera en tant que société unipersonnelle, conformément à l'article 179 (2) de la loi sur les sociétés commerciales; dans ce cas les articles 200-1 et 200-2 entre autres, s'appliqueront.
- **Art. 14.** Loi applicable. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les Associés s'en remettent aux lois et règlements en vigueur.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte sont estimés approximativement à EUR 2.200.-

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement connaissance de la langue anglaise, déclare que le mandataire des parties comparantes l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: T. SONMEZ et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 4 octobre 2010. Relation: LAC/2010/43348. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 20 octobre 2010.

Référence de publication: 2010138856/1391.

(100159977) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2010.



Capital-One Media S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy. R.C.S. Luxembourg B 92.964.

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Extrait

Par jugement du 14 octobre 2010, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, sixième chambre, a déclaré la dissolution et la liquidation de la société anonyme CAPITAL-ONE MEDIA S.A., en administration provisoire, avec siège social à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Monsieur Jean-Paul MEYERS, premier juge au Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg et liquidateur Maître Alain RUKAVINA, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances au greffe du tribunal de commerce de et à Luxembourg avant le 5 novembre 2010.

Pour extrait conforme Alain RUKAVINA Le liquidateur

Référence de publication: 2010139661/19.

(100159402) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2010.

Cedobar 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 109.022.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010139662/10.

(100159548) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2010.

Cedobar 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 104.850.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010139663/10.

(100159549) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2010.

Com. Telecom S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5890 Hesperange, 13, rue Roger Wercollier.

R.C.S. Luxembourg B 89.702.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010139669/10.

(100159696) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2010.

Commandite Financière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 71.946.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Luxembourg, le 11 octobre 2010.

Pour la société

COMMANDITE FINANCIERE S.A.

BANQUE BPP S.A.

Signatures Le Domiciliataire

Référence de publication: 2010139670/15.

(100159469) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2010.

Compagnie de Construction Collinaire S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 57.045.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010139671/10.

(100159507) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2010.

CSC Computer Sciences Luxembourg SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, Cloche d'Or, Impasse Drosbach.

R.C.S. Luxembourg B 125.901.

Les comptes annuels au 31 mars 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010139672/10.

(100159592) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2010.

Darmazel S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 134.707.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Domiciliataire

Référence de publication: 2010139673/11.

(100159390) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2010.

Dibelco International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 71.550.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010139674/10.

(100159762) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2010.

DIH/HMD Investco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 13, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 110.458.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Luxembourg, le 18 Octobre 2010.

Stijn CURFS Mandataire

Référence de publication: 2010139675/13.

(100159751) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2010.

Dotto Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 76.743.

Les comptes au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DOTTO HOLDING S.A.

Alexis DE BERNARDI / Robert REGGIORI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010139676/12.

(100159611) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2010.

Europerlite B.V., Société à responsabilité limitée.

Siège de direction effectif: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 107.679.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010139677/9.

(100159522) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2010.

Enogems S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 110.011.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010139680/10.

(100159748) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2010.

Argos Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 156.135.

STATUTS

L'an deux mille dix, le quatorze octobre.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1.- PARFININDUS S.à.r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 24, rue Saint Mathieu, L-2138 Luxembourg,

ici représentée par Mademoiselle Stéphanie SALIN, demeurant professionnellement à L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu,

en vertu d'une procuration sous seing privé.

2.- Monsieur Karl LOUARN, demeurant professionnellement à L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu,

ici représenté par Mademoiselle Stéphanie SALIN, demeurant professionnellement à L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu,

en vertu d'une procuration sous seing privé.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.



Lesquels comparants, représentés comme ci-avant, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I er . Dénomination, Siège social, Objet, Durée

- Art. 1 er . Il est formé une société anonyme sous la dénomination de «ARGOS CAPITAL S.A.».
- Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la commune par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura pas d'effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données

- Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.
- Art. 4. La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, par achat, échange ou de toute autre manière, dans d'autres entreprises et sociétés luxembourgeoises ou étrangères ainsi que la gestion, le contrôle, la mise en valeur de ces participations. La société peut également procéder au transfert de ces participations par voie de vente, échange ou autrement.

La société peut emprunter sous toute forme notamment par voie d'émission d'obligations, convertibles ou non, de prêt bancaire ou de compte courant actionnaire, et accorder à d'autres sociétés dans lesquelles la société détient ou non un intérêt direct ou indirect, tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle peut s'intéresser à toutes valeurs mobilières, dépôts d'espèces, certificats de trésorerie, et toute autre forme de placement dont notamment des actions, obligations, options ou warrants, les acquérir par achat, souscription ou toutes autres manières, les vendre ou les échanger.

La société peut acquérir et vendre des biens immobiliers, ou des droits immobiliers, soit au Grand-Duché de Luxembourg soit à l'étranger ainsi que toutes les opérations liées à des biens immobiliers, ou des droits immobiliers, comprenant la prise de participations directes ou indirectes dans des sociétés au Luxembourg ou à l'étranger dont l'objet principal consiste dans l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers, ou de droits immobiliers.

La société a également pour objet la détention, l'achat, la mise en valeur, l'exploitation et la vente de toutes propriétés intellectuelles luxembourgeoises et étrangères, certificats d'addition et brevets de perfectionnement, méthodes, procédés, inventions, marques de fabrique, franchises, moyens de fabrication et la concession de toutes licences totales ou partielles des dites propriétés intellectuelles.

En outre, elle peut faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières qui se rattachent directement ou indirectement, en tout ou partie, à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toutes opérations de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toutes opérations qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet; elle pourra également détenir des mandats d'administration d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, rémunérés ou non.

Titre II. Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à TRENTE ET UN MILLE EUROS (EUR 31.000,-) représenté par trois mille cent (3.100) actions sans désignation de valeur nominale.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Titre III. Administration

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six années, par l'assemblée générale des actionnaires, et toujours révocables par elle.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.



En cas de vacance au sein du conseil d'administration, les administrateurs restants ont le droit provisoirement d'y pourvoir, et, la décision prise sera ratifiée à la prochaine assemblée.

Art. 7. Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, une procuration entre administrateurs étant permise, laquelle procuration peut être donnée par lettre, télégramme, telex ou fax.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent voter par lettre, télégramme, télex ou fax.

Les résolutions sont prises à la majorité des voix.

En cas de partage, le président a une voix prépondérante.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

- **Art. 8.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale. Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.
- **Art. 9.** La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, ou par la signature d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.
- **Art. 10.** Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Titre IV. Surveillance

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six années.

Ils peuvent être réélus ou révoqués à tout moment.

Titre V. Assemblée générale

Art. 13. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans les convocations, le quatrième vendredi de juin à 17.30 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent qu'ils ont eu connaissance de l'ordre du jour, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocation préalable.

Chaque action donne droit à une voix.

Titre VI. Année sociale, Répartition des bénéfices

- Art. 14. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.
- **Art. 15.** L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII. Dissolution, Liquidation

Art. 16. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.



Titre VIII. Dispositions générales

Art. 17. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2010.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en l'an 2011.

Souscription - Libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants,

- 1.- PARFININDUS S.à.r.l., représentée comme dit, déclare souscrire trois mille quatre-vingt-dix-huit (3.098) actions qui sont intégralement libérées en espèces,
 - 2.- Monsieur Karl LOUARN, déclare souscrire deux (2) actions qui sont intégralement libérées en espèces,

de sorte que la somme de TRENTE ET UN MILLE EUROS (EUR 31.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par les articles 26, 26-3 et 26-5 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ EUR 1.200,-.

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

Deuxième résolution

Sont nommés administrateurs pour une durée de six années:

- 1.- Monsieur Frédéric MONCEAU, expert comptable, demeurant professionnellement à L-2138 Luxembourg, 24 rue St. Mathieu:
- 2.- Monsieur Karl LOUARN, expert comptable, demeurant professionnellement à L-2138 Luxembourg, 24 rue St. Mathieu;
- 3.- Monsieur Massimo GILOTTI, employé privé, demeurant professionnellement à L-2138 Luxembourg, 24 rue St. Mathieu.

Troisième résolution

Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes pour une durée de six années:

Monsieur Régis PIVA, employé privé, demeurant professionnellement à L-2138 Luxembourg, 24, rue St. Mathieu.

Quatrième résolution

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'année 2016.

Cinquième résolution

Le siège social de la société est fixé à L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint-Mathieu.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataires des parties comparantes, ledit mandataire a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: S. SALIN et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 15 octobre 2010. Relation: LAC/2010/45389. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.



Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2010.

Référence de publication: 2010138889/179.

(100159271) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2010.

Europerlite B.V., Société à responsabilité limitée.

Siège de direction effectif: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 107.679.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010139679/9.

(100159528) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2010.

Enosis Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 78.226.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010139681/10.

(100159749) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2010.

EURO SPEED Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 70.932.

Les comptes annuels au 31/12/1999 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010139682/10.

(100159401) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2010.

Celite B.V., Société à responsabilité limitée.

Siège de direction effectif: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 100.454.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010139666/9.

(100159574) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2010.

CF-Infoconsult S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4826 Rodange, 19, rue Marcel Knauf.

R.C.S. Luxembourg B 100.620.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010139667/10.

(100159698) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2010.



Chauffage-Sanitaire Schmidt S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4149 Esch-sur-Alzette, 37, rue Romain Fandel. R.C.S. Luxembourg B 132.443.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOFINTER S.A.

"Le Dôme" - Espace Pétrusse

2, Avenue Charles de Gaulle

L-1653 Luxembourg

B.P. 351 L-2013 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2010139668/15.

(100159394) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2010.

Europerlite B.V., Société à responsabilité limitée.

Siège de direction effectif: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 107.679.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010139678/9.

(100159523) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2010.

EURO SPEED Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 70.932.

Les comptes annuels au 31/12/2000 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010139683/10.

(100159403) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2010.

Balderton Capital IV L1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée, (anc. Balderton Capital IV Lux 1, S.à r.l.).

Capital social: USD 17.370,00.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 154.351.

In the year two thousand and ten, on the 20 th day of October.

Before Us, Maître Léonie Grethen, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

Balderton Capital Partners IV, L.P., a limited partnership governed by the laws of the State of Delaware, with registered office at Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, 19801, Wilmington, Delaware, United States of America, registered with the companies register of Delaware under number 4631756, acting by its general partner (the "Sole Shareholder").

hereby represented by Mr. Thierry Somma, lawyer, residing in Luxembourg by virtue of a proxy given on October 19 $^{\rm th}$, 2010.

- I. The said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.
- II. The appearing party, represented as above stated, declared that it currently holds all the shares issued by Balderton Capital IV Lux 1 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) with a share capital of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500) divided into twelve thousand and five hundred (12,500) shares with a par value of one euro each, with registered office at 124, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, registered with the



Luxembourg Trade and Companies Register under number B 154.351 and incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg by a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, of 9 July 2010, (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have not been amended since that date (the "Articles of Incorporation").

III. The appearing party, represented as above stated, having recognized to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

- 1. To change the name of the Company into "Balderton Capital IV L1 S.à r.l.";
- 2. To amend Article 10 of the Articles of Incorporation of the Company;
- 3. To change the currency of the share capital of the Company from euro (EUR) to US Dollars (USD) and conversion of the share capital of the Company from EUR 12,500 to USD 17,370 following the exchange rate per 18 October 2010 of EUR 1 being equal to USD 1.3896 as published by the European Central Bank on 19 October 2010;
 - 4. Miscellaneous.

The appearing party requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder RESOLVED to change the name of the Company into "Balderton Capital IV L1 S.à r.l."

Second resolution

The Sole Shareholder RESOLVED to amend article 1 of the Articles of Incorporation of the Company which shall from now on read as follows:

" Art. 1. Form, Corporate Name.

There is hereby established among the subscriber(s) and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a company in the form of a private limited liability company (société à responsabilité limitée) (the "Company") which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, notably the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "Law"), by article 1832 of the Civil Code, as amended, and by the present articles of incorporation (the "Articles").

The Company exists under the name of "Balderton Capital IV L1 S.à r.l."."

Third resolution

The Sole Shareholder RESOLVED to amend Article 10 of the Articles of Incorporation of the Company which shall from now on read as follows:

" Art. 10. Minutes of Meetings of the Board of Managers.

The minutes of the meeting of the Board of Managers shall be drawn up and signed by the Chairman of the board of Managers or, as the case may be, the written decisions of the sole Manager shall be drawn up and signed by the sole Manager. Any proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts thereof shall be certified by the sole Manager or, as the case may be, by the Chairman of the Board of Managers or by any two Managers."

Fourth resolution

The Sole Shareholder RESOLVED to change the currency of the share capital of the Company from euro (EUR) to US Dollars (USD) and conversion of the share capital of the Company from EUR 12,500 to USD 17,370 following the exchange rate per 18 October 2010 of EUR 1 being equal to USD 1.3896 as published by the European Central Bank on 19 October 2010.

Fifth resolution

The Sole Shareholder RESOLVED to amend Article 5 of the Articles of Incorporation of the Company which shall from now on read as follows:

" Art. 5. Share Capital.

The share capital of the Company is set at seventeen thousand three hundred and seventy US Dollars (USD 17,370.-) divided into seventeen thousand three hundred and seventy (17,370) shares, with a par value of one US Dollar (USD 1.-) each

In addition to the share capital, a premium account may be set up, into which any premium paid on any share in addition to the par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares, which the Company may redeem from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve."



Costs and Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this deed, are estimated at approximately one thousand one hundred euro (1,100.- EUR).

The associate(s) declare(s), pursuant to the law of 12 th November 2004 and its subsequent revisions, to be the true beneficiary(ies) of the Company to which the present document relates and certify(ies) that the funds/assets/rights to be used for paying up the share capital are not derived from, and that the company shall not undertake any activity constituting a breach set out in Article 506-1 of the Penal Code, and Article 8-1 of the revised law of 19 th February 1973 related to the sale of medicinal substances and the fight against drug addiction (anti-money laundering) or acts of terrorism as defined in the Art. 135-1 of the Penal Code (financing of terrorism), respectively.

Declaration

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document. The undersigned notary, who understands English, states that ,on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and that, in case of any difference between the English and the French text, the English text shall prevail.

The document having been read to the appearing party's proxyholder, who is known to the notary by his/her surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with the notary, this original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le 20 octobre.

Par-devant Nous, Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Balderton Capital Partners IV, L.P., un limited partnership constitué au Delaware, ayant son siège social à Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, 19801, Wilmington, Delaware, Etats Unis d'Amérique, enregistré au registre des sociétés du Delaware sous le numéro 4631756, agissant au nom de son associé commandité (l'Associé Unique''),

ici représenté par Monsieur Thierry Somma, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en vertu d'une procuration donnée le on 19 octobre 2010.

l. Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et soussignée par le notaire, restera annexée au présent acte pour être soumises aux fins d'enregistrement.

II. Le comparant, représenté comme mentionné ci-dessus, déclare qu'il détient, au moment de l'acte, toutes les actions émises par Balderton Capital IV Lux 1, S. à r.l., une société à responsabilité limitée ayant un capital social d'un montant de douze mille cinq cent euros (EUR 12.500,-) divisé en douze mille cinq cent actions (12.500) d'une valeur nominale d'un euro chacune, ayant son siège social au 124, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourgeois sous le numéro B 154.351 et constituée, selon le droit Luxembourgeois, suivant acte du notaire Maître Gérard Lecuit, notaire résidant au Luxembourg, le 9 juillet 2010 (la "Société"). Les statuts (les "Statuts") de la Société n'ont pas été modifiés depuis cette date.

III. La comparante, représentée comme mentionné ci-dessus, reconnaît être entièrement informée des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Changer le nom de la Société en "Balderton Capital IV L1 S.à r.l.";
- 2. Modifier l'article 10 des Statuts de la Société;
- 3. Changer la devise du capital social de la Société de euro (EUR) à US Dollars (USD) et conversion du capital social de la Société de 12.500 euro à 17.370 US Dollars suivant le taux de change du 18 octobre 2010 de 1 euro étant égal à 1,3896 US Dollars tel que publié par la Banque Centrale Européenne le 19 octobre 2010;
 - Divers.

La comparante, représentée comme mentionné ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique A DECIDE de changer le nom de la Société en "Balderton Capital IV L1 S.à r.l.".

Deuxième résolution

L'Associé Unique A DECIDE de modifier l'article 1 ^{er} des Statuts de la Société qui devra désormais être lu comme suivant:

« Art. 1 er . Forme, Dénomination Sociale.

Il est formé par le(s) souscripteur(s) et toutes les personnes qui pourraient devenir détenteurs des parts sociales émises ci-après, une société sous la forme d'une société à responsabilité limitée (la "Société") régie par les lois du Grand-



Duché de Luxembourg, notamment par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi"), par l'article 1832 du Code Civil, tel que modifié, ainsi que par les présents statuts (les "Statuts").

La Société adopte la dénomination "Balderton Capital IV L1 S.à r.l.".»

Troisième résolution

L'Associé Unique A DECIDE de modifier l'article 10 des Statuts de la Société qui devra être désormais lu comme suit:

« Art. 10. Procès-verbaux du Conseil de Gérance.

Les procès-verbaux de la réunion du Conseil d'Administration doivent être établies par écrit et signées par le Président du Conseil de Gérance ou le cas échéant, les décisions écrites du Gérant Unique doivent être établies par écrit et signées par le Gérant unique de la Société. Toutes les procurations seront annexées.

Les copies ou les extraits de celles-ci doivent être certifiées par le Gérant unique ou le cas échéant, par le Président du Conseil de Gérance ou, le cas échéant, par deux Gérants.»

Quatrième résolution

L'Associé Unique A DECIDE de changer la devise du capital social de la Société de euro (EUR) à US Dollars (USD) et conversion du capital social de la Société de 12.500 euro à 17.370 US Dollars suivant le taux de change du 18 octobre 2010 de 1 euro étant égal à 1,3896 US Dollars tel que publié par la Banque Centrale Européenne le 19 octobre 2010.

Cinquième résolution

L'Associé Unique A DECIDE de modifier l'article 5 des Statuts de la Société qui devra être désormais lu comme suit:

« Art. 5. Capital Social.

Le capital social de la Société est fixé dix sept mille trois cent soixante dix euro (EUR 17.370,-) divisé dix sept mille trois cent soixante dix (17.370,-) parts sociales ayant une valeur nominale d'un US Dollar (USD 1,-) chacune.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une part sociale en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour payer les parts sociales que la Société pourrait racheter des associés, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux associés, ou pour être affecté à la réserve légale.»

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à mille cent euros (1.100,- EUR).

Le(s) associé(s) déclare(nt), en application de la loi du 12 novembre 2004, telle qu'elle a été modifiée par la suite, être le(s) bénéficiaire(s) réel(s) de la société faisant l'objet des présentes et certifient que les fonds/biens/droits servant à la libération du capital social ne proviennent pas respectivement que la société ne se livre(ra) pas à des activités constituant une infraction visée aux articles 5061 du Code Pénal et 8-1 de la loi modifiée du19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie (blanchiment) ou des actes de terrorisme tels que définis à l'article 135-1 du Code Pénal (financement du terrorisme).

Déclaration

Le notaire instrumentant, qui parle et comprend la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la demande du même comparant, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

En foi de quoi, le présent acte a été établi à Luxembourg, à la date donnée en tête des présentes.

Lecture faite au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état civil et domicile, ce dernier a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Somma, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2010. Relation: LAC/2010/45878. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): SANDT.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 20 octobre 2010.

Référence de publication: 2010138909/172.

(100159820) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2010.



Fabergé S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 148.063.

Les comptes annuels au 31 mars 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2010.

Hille-Paul Schut

Mandataire

Référence de publication: 2010139688/13.

(100159761) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2010.

EURO SPEED Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 70.932.

Les comptes annuels au 31.12.2003 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010139686/10.

(100159411) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2010.

Euro-Silikon S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7660 Medernach, 12, rue de Savelborn.

R.C.S. Luxembourg B 102.769.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010139687/10.

(100159399) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2010.

Balderton Capital IV L2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée, (anc. Balderton Capital IV Lux 2, S.à r.l.).

Capital social: USD 17.370,00.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 154.355.

In the year two thousand and ten, on the 20 th day of October.

Before Us, Maître Léonie Grethen, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

Balderton Capital IV Lux 1, S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) with a share capital of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500) having its registered office at 124, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 154.351 (the "Sole Shareholder"),

hereby represented by Mr. Thierry Somma, lawyer, residing in Luxembourg by virtue of a proxy given on October 19 th , 2010.

- I. The said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.
- II. The appearing party, represented as above stated, declared that it currently holds all the shares issued by Balderton Capital IV Lux 2, S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) with a share capital of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500) divided into twelve thousand and five hundred (12,500) shares with a par value of one euro each, with registered office at 124, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 154.355 and incorporated under the laws of the Grand



Duchy of Luxembourg by a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, of 9 July 2010, (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have not been amended since that date (the "Articles of Incorporation").

III. The appearing party, represented as above stated, having recognized to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

- 1. To change the name of the Company into "Balderton Capital IV L2 S.à r.l.";
- 2. To amend Article 10 of the Articles of Incorporation of the Company;
- 3. To change the currency of the share capital of the Company from euro (EUR) to US Dollars (USD) and conversion of the share capital of the Company from EUR 12,500 to USD 17,370 following the exchange rate per 18 October 2010 of EUR 1 being equal to USD 1.3896 as published by the European Central Bank on 19 October 2010;
 - 4. Miscellaneous.

The appearing party requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder RESOLVED to change the name of the Company into "Balderton Capital IV L2 S.à r.l."

Second resolution

The Sole Shareholder RESOLVED to amend article 1 of the Articles of Incorporation of the Company which shall from now on read as follows:

" Art. 1. Form, Corporate Name. There is hereby established among the subscriber(s) and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a company in the form of a private limited liability company (société à responsabilité limitée) (the "Company") which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, notably the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "Law"), by article 1832 of the Civil Code, as amended, and by the present articles of incorporation (the "Articles").

The Company exists under the name of "Balderton Capital IV L2 S.à r.l.".

Third resolution

The Sole Shareholder RESOLVED to amend Article 10 of the Articles of Incorporation of the Company which shall from now on read as follows:

" Art. 10. Minutes of Meetings of the Board of Managers.

The minutes of the meeting of the Board of Managers shall be drawn up and signed by the Chairman of the board of Managers or, as the case may be, the written decisions of the sole Manager shall be drawn up and signed by the sole Manager. Any proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts thereof shall be certified by the sole Manager or, as the case may be, by the Chairman of the Board of Managers or by any two Managers."

Fourth resolution

The Sole Shareholder RESOLVED to change the currency of the share capital of the Company from euro (EUR) to US Dollars (USD) and conversion of the share capital of the Company from EUR 12,500 to USD 17,370 following the exchange rate per 18 October 2010 of EUR 1 being equal to USD 1.3896 as published by the European Central Bank on 19 October 2010.

Fifth resolution

The Sole Shareholder RESOLVED to amend Article 5 of the Articles of Incorporation of the Company which shall from now on read as follows:

" Art. 5. Share Capital. The share capital of the Company is set at seventeen thousand three hundred and seventy US Dollars (USD 17,370.-) divided into seventeen thousand three hundred and seventy (17,370) shares, with a par value of one US Dollar (USD 1.-) each.

In addition to the share capital, a premium account may be set up, into which any premium paid on any share in addition to the par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares, which the Company may redeem from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve."

Costs and Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this deed, are estimated at approximately one thousand one hundred euro (1,100.- EUR).

The associate(s) declare(s), pursuant to the law of 12 th November 2004 and its subsequent revisions, to be the true beneficiary(ies) of the Company to which the present document relates and certify(ies) that the funds/assets/rights to be



used for paying up the share capital are not derived from, and that the company shall not undertake any activity constituting a breach set out in Article 506-1 of the Penal Code, and Article 8-1 of the revised law of 19 th February 1973 related to the sale of medicinal substances and the fight against drug addiction (anti-money laundering) or acts of terrorism as defined in the Art. 135-1 of the Penal Code (financing of terrorism), respectively.

Declaration

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands English, states that ,on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and that, in case of any difference between the English and the French text, the English text shall prevail.

The document having been read to the appearing party's proxyholder, who is known to the notary by his/her surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with the notary, this original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le 20 octobre.

Par-devant Nous, Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Balderton Capital IV Lux 1 S. à r.l., une société à responsabilité limitée ayant un capital social d'un montant de douze mille cinq cent euros (EUR 12.500,-) divisé en douze mille cinq cent actions (12.500) d'une valeur nominale d'un euro chacune, ayant son siège social au 124, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourgeois sous le numéro B 154.351 (l"Associé Unique"),

ici représenté par Monsieur Thierry Somma, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en vertu d'une procuration donnée le 19 octobre 2010.

l. Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et soussignée par le notaire, restera annexée au présent acte pour être soumises aux fins d'enregistrement.

II. Le comparant, représenté comme mentionné ci-dessus, déclare qu'il détient, au moment de l'acte, toutes les actions émises par Balderton Capital IV Lux 2, S. à r.l., une société à responsabilité limitée ayant un capital social d'un montant de douze mille cinq cent euros (EUR 12.500,-) divisé en douze mille cinq cent actions (12.500) d'une valeur nominale d'un euro chacune, ayant son siège social au 124, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourgeois sous le numéro B 154.351 et constituée, selon le droit Luxembourgeois, suivant acte du notaire Maître Gérard Lecuit, notaire résidant au Luxembourg, le 9 juillet 2010 (la "Société"). Les statuts (les "Statuts") de la Société n'ont pas été modifiés depuis cette date.

III. La comparante, représentée comme mentionné ci-dessus, reconnaît être entièrement informée des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Changer le nom de la Société en "Balderton Capital IV L2 S.à r.l.";
- 2. Modifier l'article 10 des Statuts de la Société;
- 3. Changer la devise du capital social de la Société de euro (EUR) à US Dollars (USD) et conversion du capital social de la Société de 12.500 euro à 17.370 US Dollars suivant le taux de change du 18 octobre 2010 de 1 euro étant égal à 1,3896 US Dollars tel que publié par la Banque Centrale Européenne le 19 octobre 2010;
 - 4. Divers.

La comparante, représentée comme mentionné ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique A DECIDE de changer le nom de la Société en "Balderton Capital IV L2 S.à r.l.".

Deuxième résolution

L'Associé Unique A DECIDE de modifier l'article 1 ^{er} des Statuts de la Société qui devra désormais être lu comme suivant:

« **Art. 1** er. **Forme, Dénomination Sociale.** Il est formé par le(s) souscripteur(s) et toutes les personnes qui pourraient devenir détenteurs des parts sociales émises ci-après, une société sous la forme d'une société à responsabilité limitée (la "Société") régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, notamment par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi"), par l'article 1832 du Code Civil, tel que modifié, ainsi que par les présents statuts (les "Statuts").

La Société adopte la dénomination "Balderton Capital IV L2 S.à r.l.".»



Troisième résolution

L'Associé Unique A DECIDE de modifier l'article 10 des Statuts de la Société qui devra être désormais lu comme suit:

« Art. 10. Procès-verbaux du Conseil de Gérance.

Les procès-verbaux de la réunion du Conseil d'Administration doivent être établies par écrit et signées par le Président du Conseil de Gérance ou le cas échéant, les décisions écrites du Gérant Unique doivent être établies par écrit et signées par le Gérant unique de la Société. Toutes les procurations seront annexées.

Les copies ou les extraits de celles-ci doivent être certifiées par le Gérant unique ou le cas échéant, par le Président du Conseil de Gérance ou, le cas échéant, par deux Gérants.»

Quatrième résolution

L'Associé Unique A DECIDE de changer la devise du capital social de la Société de euro (EUR) à US Dollars (USD) et conversion du capital social de la Société de 12.500 euro à 17.370 US Dollars suivant le taux de change du 18 octobre 2010 de 1 euro étant égal à 1,3896 US Dollars tel que publié par la Banque Centrale Européenne le 19 octobre 2010.

Cinquième résolution

L'Associé Unique A DECIDE de modifier l'article 5 des Statuts de la Société qui devra être désormais lu comme suit:

« **Art. 5. Capital Social.** Le capital social de la Société est fixé dix sept mille trois cent soixante dix euro (EUR 17.370,-) divisé dix sept mille trois cent soixante dix (17.370,-) parts sociales ayant une valeur nominale d'un US Dollar (USD 1,-) chacune.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une part sociale en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour payer les parts sociales que la Société pourrait racheter des associés, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux associés, ou pour être affecté à la réserve légale.»

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à mille cent euros (1.100,- EUR).

Le(s) associé(s) déclare(nt), en application de la loi du 12 novembre 2004, telle qu'elle a été modifiée par la suite, être le(s) bénéficiaire(s) réel(s) de la société faisant l'objet des présentes et certifient que les fonds/biens/droits servant à la libération du capital social ne proviennent pas respectivement que la société ne se livre(ra) pas à des activités constituant une infraction visée aux articles 5061 du Code Pénal et 8-1 de la loi modifiée du19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie (blanchiment) ou des actes de terrorisme tels que définis à l'article 135-1 du Code Pénal (financement du terrorisme).

Déclaration

Le notaire instrumentant, qui parle et comprend la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la demande du même comparant, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

En foi de quoi, le présent acte a été établi à Luxembourg, à la date donnée en tête des présentes.

Lecture faite au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état civil et domicile, ce dernier a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Somma, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2010. Relation: LAC/2010/45880. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): SANDT.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 20 octobre 2010.

Référence de publication: 2010138910/171.

(100159824) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2010.

Fancy S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 123.197.

Les comptes annuels au 30.06.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Luxembourg, le 29 septembre 2010.

Pour la société

FANCY S.A.

BANQUE BPP S.A.

Signatures

Le Domiciliataire

Référence de publication: 2010139689/15.

(100159466) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2010.

Forza-One S.A.-SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 38.214.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2009 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FORZA-ONE S.A.-SPF

Société anonyme de gestion de patrimoine familial

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010139690/14.

(100159361) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2010.

Invesco CE Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 82.533.

Les comptes annuels au 30 juin 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2010139698/10.

(100159384) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2010.

CVI GVF Luxembourg Twenty-Five S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: JPY 2.000.000,00.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 140.396.

In the year two thousand and ten, on the twelfth of October.

Before us Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

CVI GVF (Lux) Master S. à r.l.,a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 11-13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies' register under number B 119271, duly represented by Andreia-Beatrice Ghioca, private employee, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on October 11 th , 2010.

This proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to this document in order to be registered therewith.

Such appearing party is the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of CVI GVF Luxembourg Twenty-Five S.àr.l., a société à responsabilité limitée having its registered office at 11-13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies' register under number B 140396, incorporated pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, on 8 th July 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 13 th August 2008, number 1980 (the "Company").

The Sole Shareholder, representing the entire capital, takes the following resolutions:



First resolution

The Sole Shareholder resolves to convert the share capital of the Company from the Euro currency (EUR) to the Japanese Yen currency (JPY), on the basis of the exchange rate displayed on the official website of the European Central Bank (www.ecb.int) on 5 th October 2010, according to which one Euro (EUR 1.-) is the equivalent of one hundred fourteen point eighty Japanese Yen (JPY 114.80 -) so as to bring the capital of the Company from its current amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) to one million four hundred thirty-five thousand Japanese Yen (JPY 1,435,000.-).

The par value per share will subsequently be converted from one euro (JPY 1.-) into one Japanese Yen (JPY 1.-) so that the share capital is represented by one million four hundred thirty-five thousand (1,435,000.-) shares having a par value of one Japanese Yen (JPY 1.-) each, which are all held by the Sole Shareholder.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of five hundred sixty-five thousand Japanese Yen (JPY 565,000.-) in order to bring it from an amount of one million four hundred thirty-five thousand Japanese Yen (JPY 1,435,000.-) up to an amount of two million JPY (JPY 2,000,000.-), through the issuance of five hundred sixty-five thousand (565,000.-) new shares of the Company having a par value of one Japanese Yen (JPY 1.-) each. All of five hundred sixtyfive thousand (565,000.-) new shares of the Company have been subscribed by the Sole Shareholder, represented by Mrs. Andreia-Beatrice Ghioca, prenamed, at a total price of five hundred sixty-five thousand Japanese Yen (JPY 565,000.-) entirely allocated to the share capital.

The shares so subscribed have been fully paid up in cash, so that the amount of five hundred sixty-five thousand Japanese Yen (JPY 565,000.-) is as of now at the disposal of the Company, as it has been proved to the undersigned notary.

Third resolution

As a consequence of the above resolutions, the Sole Shareholder resolves to amend article 6 of the Company's articles of incorporation which shall now read as follows:

" **Art. 6.** The Company's capital is set at two million Japanese Yen (JPY 2,000,000.-) represented by two million (2,000,000.-) shares with a par value of one JPY (JPY 1.-) each.

Each share is entitled to vote at ordinary and extraordinary general meetings."

Estimation of costs

The costs, expenses, fees and charges, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with the present deed, have been estimated at about one thousand four hundred Euro (EUR 1.400.-).

There being no further business, the meeting is terminated.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed in worded in English, followed by a German version and in case discrepancies between the English and the German, the English version will be binding.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day stated at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing known to the notary by his name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Folgt die deutsche Uebersetzung

Im Jahre zweitausendundzehn, am zwölften Oktober.

Vor dem unterzeichneten Notar Maître Martine Schaeffer, mit Amtssitz in Luxemburg.

Ist erschienen:

CVI GVF (Lux) Master S. à r.l., eine Gesellschaft nach luxemburgischem Recht, mit Sitz in 11-13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, eingetragen im luxemburgischen Handelsregister unter der Nummer B 119271, hier vertreten durch Andreia-Beatrice Ghioca, Privatangestellte, mit beruflicher Adresse in Luxemburg, aufgrund einer privatschriftlichen Vollmacht, ausgestellt in Luxemburg am 11. Oktober 2010.

Die Vollmacht bleibt nach Zeichnung "ne varieteur" durch die Erschienene und den unterzeichneten Notar gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigefügt, um mit derselben eingetragen zu werden,

Die Erschienene handelt in ihrer Eigenschaft als alleiniger Gesellschafter (der "alleinige Gesellschafter") der "CVI GVF Luxembourg Twenty-Five S. à r.l." (die "Gesellschaft") einer "société à responsabilité limitée" (Gesellschaft mit beschränkter Haftung) unter luxemburgischem Recht, mit Sitz in L-1528 Luxemburg, 11-13, boulevard de la Foire ("die Gesellschaft") eingetragen im Handels-und Gesellschaftsregister von Luxemburg unter Nummer B 140396, gegründet am 8. Juli 2008 gemäss Urkunde des Notars Maître Martine Schaeffer, veröffentlicht am 13. August 2008 im Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, unter der Nummer 1980.

Der alleinige Gesellschafter, Eigentümer des gesamten Gesellschaftskapitals, fasst die folgenden Beschlüsse:



Erster Beschluss

Der Alleinige Gesellschafter beschließt, das Kapital der Gesellschaft von Euro in japanische Yen umzuwandeln, auf Grundlage des Wechselkurses, der am 5. Oktober 2010 auf der offiziellen Webseite der Europäischen Zentralbank (www.ect.int) angezeigt wurde, gemäß dem ein Euro (EUR 1) nun hundertvierzehn Komma achtzig japanische Yen (JPY 114.80) entspricht, so dass das Gesellschaftskapital nun eine Million vierhundertfünunddreißigtausend japanische Yen (JPY 1,435,000.-) beträgt.

Der Nennwert der Anteile wird folglich von einem Euro (EUR 1.-) in einen japanische Yen (JPY 1.-) umgewandelt, so dass das Gesellschaftskapital in eine Million vierhundertfünunddreißigtausend (1,435,000.-) Anteile mit einem Nennwert von einem japanischen Yen (JPY 1.-) aufgeteilt ist, die alle von dem Alleinigen Gesellschafter gehalten werden.

Zweiter Beschluss

Der Alleinige Gesellschafter beschließt, das Gesellschaftskapital um fünfhundertfünfundsechzigtausend japanische Yen (JPY 565,000.-) zu erhöhen, um es von einer Million vierhundertfünunddreißigtausend japanischen Yen (JPY 1,435,000.-) auf zwei Millionen JPY (JPY 2,000,000.-) zu bringen, durch die Ausgabe von fünfhundertfünfundsechzigtausend (565,000.-) neuen Anteilen mit einem Nennwert von je einem japanischen Yen (JPY 1.-).

Alle fünfhundertfünfundsechzigtausend (565,000.-) neue Anteile werden von dem Alleinigen Gesellschafter gezeichnet, der durch Andreia-Beatrice Ghioca, vorbenannt, vertreten ist, zu einem Zeichnungspreis von fünfhundertfünfundsechzigtausend japanische Yen (JPY 565,000.-) der vollständig dem Gesellschaftskapital zugewiesen wird.

Die somit gezeichneten Anteile wurden vollständig in bar eingezahlt, so dass der Betrag von fünfhundertfünfundsechzigtausend japanische Yen (JPY 565,000.-) der Gesellschaft zur Verfügung steht, wie dem unterzeichneten Notar nachgewiesen wurde.

Dritter Beschluss

Als Folge der vorangehenden Beschlüsse, beschließt der Alleinige Gesellschafter den Artikel 6 der Gesellschaftssatzung wie folgt abzuändern:

" **Art. 6.** Das Gesellschaftskapital beträgt zwei Millionen japanische Yen (JPY 2,000,000.-), aufgeteilt in zwei Millionen (2,000,000.-) Anteile mit einem Nennwert von je einem japanischen JPY (JPY 1.-).

Jeder Anteil gewährt ein Stimmrecht bei ordentlichen und außerordentlichen Hauptversammlungen."

Kosten

Die Kosten, Ausgaben und Gebühren jeglicher Art, die der Gesellschaft entstehen oder ihr in Zusammenhang mit der vorliegenden Urkunde in Rechnung gestellt werden, belaufen sich auf ungefähr eintausendvierhundert Euro (EUR 1.400.-).

Da es keine weiteren Tagesordnungspunkte zu besprechen gibt, wird die Versammlung geschlossen.

Der unterzeichnende Notar, der die englische Sprache versteht, bestätigt, dass auf Verlangen der erscheinenden Partei, die Urkunde auf Englisch verfasst wird, gefolgt von einer deutschen Übersetzung, und dass im Falle von Diskrepanzen die englische Version bindend sein soll.

Worüber Urkunde, Aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannten, haben dieselben mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: A.-B. Ghioca et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 15 octobre 2010. Relation: LAC/2010/45327. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2010.

Référence de publication: 2010138971/121.

(100159228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2010.

IP Network International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.

R.C.S. Luxembourg B 114.002.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Luxembourg, le 20 octobre 2010.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010139699/12.

(100159689) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2010.

Iso-Green, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3412 Dudelange, 82, rue Grand-Duc Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 30.207.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010139700/10.

(100159700) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2010.

IT Professionals, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1898 Kockelscheuer, 10, rue de la Ferme.

R.C.S. Luxembourg B 95.577.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010139701/10.

(100159708) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2010.

Hurran Holding, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 104.918.

Suite à une cession de parts intervenue en date du 27 septembre 2010 entre Monsieur Sverker Backlund et Monsieur Christopher Aulin, le capital de la société est dorénavant réparti comme suit:

- Monsieur Sverker BACKLUND, 7, Skepparkroken, S-181 66 Lidingö	445 parts
- OMNIVO AB, 7A, Valkyriavägen, S-182 67 Djursholm, no d'immatriculation 556709-7620	30 parts
- Monsieur Christopher AULIN, 19, Centralvägen, S-171 68 Solna	25 parts
Total:	500 parts
D 1 1/1/	

Pour la société Un gérant

Référence de publication: 2010139081/16.

(100159317) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2010.

Icopal Equity S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 131.122.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société Un mandataire

Référence de publication: 2010139083/11.

(100159868) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2010.

Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck